

Communes concernées

Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Port-Valais, Saint-Maurice, Saint-Gingolph, Vérossaz, Vionnaz et Vouvry

Population (au 31.12.2022)

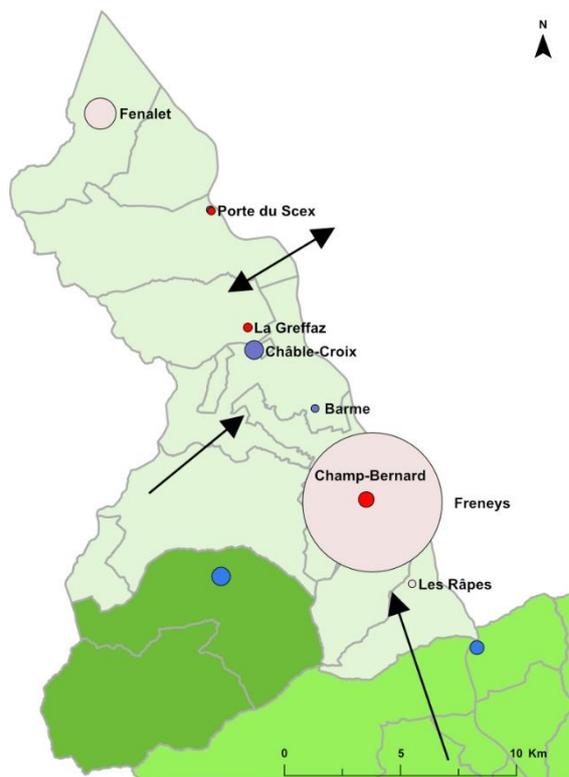
48'355 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

79'550 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

1.65 m³/hab/an



Type de décharge et statut

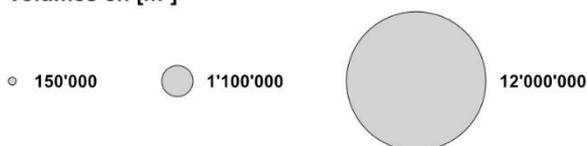
- DTA, actif
- DTA, phase II
- DTA, phase I
- DTB, actif
- DTB, phase II
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTB, phase II en zone d'interaction

Région

- Chablais
- Martigny
- Val d'Illeiez

↗ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]



Décharges de type A en activité

| Nom | Champ-Bernard | La Greffaz | Porte du Scex |
|---|----------------|------------|---------------|
| Volume [m ³] | 800'00 | 162'250 | 135'400 |
| Remplissage annuel moyen [m ³ /an] | - ² | 15'300 | 7'300 |
| Longévité estimée | > 20 ans | 11 ans | 19 ans |
| Longévité ³ | B | > 20 ans | |
| | M | 13 ans | |
| | H | 11 ans | |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La décharge de Champ-Bernard a deux compartiments, un de type A et un de type B, autorisés depuis janvier 2022. Cependant, il n'y a eu du stockage que dans la DTB à ce jour.

³ La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 1.65 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projets de DTA en phase II

| | | | |
|---|----------|-----------|----------|
| Nom | Freneys | Les Râpes | Fenalet |
| Volume [m³] | 11.7 mio | 2.145 mio | 220'000 |
| Probabilité de réalisation⁴ | Forte | Forte | Forte |
| Durabilité⁵ | B | > 20 ans | > 20 ans |
| | M | > 20 ans | > 20 ans |
| | H | > 20 ans | > 20 ans |
| | | | 6 ans |
| | | | 3 ans |
| | | | 3 ans |

Projet de DTA en phase I

| | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|------------------------|--------------|
| Nom | Porte du Scex (extension) | Barme | Châble-Croix |
| Volume [m³] | 1.025 mio | 250'000 m ³ | 1.1 mio |
| Probabilité de réalisation | Faible | Faible | Très Faible |

Viabilité des projets

La région du **Chablais** a a priori des réserves dans les décharges de type A en activité, soit celles de Champ-Bernard (commune de Massongex), La Greffaz (Vionnaz) et Porte du Scex (Vouvry) au-delà de 2040 selon le scénario bas. Avec le scénario haut, l'horizon descend à 2032.

Cette région est bien fournie en projets et en sites inscrits au PDc. Cependant, tous ne sont pas au même stade d'avancement, respectivement la probabilité de réalisation est différente.

En effet, actuellement il y a trois projets en cours car ils ont obtenu le statut de coordination réglée au PDc. Il y a deux comblements de carrières qui sont dépendants de la phase d'extraction. Il s'agit des sites de Freneys (Massongex et Monthey) et des Râpes (Saint-Maurice). Pour le premier, le dossier de demande d'autorisation de construire et d'aménager la décharge est en cours de traitement par les autorités cantonales. Le site de Fenalet (Saint-Gingolph) a obtenu une coordination réglée en date du 9 janvier 2023.

Trois autres sites sont inscrits dans le PDc. Le projet d'extension de la Porte du Scex est toujours en catégorie *information préalable*. Ce dernier ne devrait a priori pas beaucoup évoluer tant que la décharge en activité n'est pas proche de sa fermeture. Cette dernière ne reprend actuellement que peu de matériaux. Enfin, les sites de Barme et Châble-Croix (Collombey-Muraz) sont inscrits au PDc, également en catégorie *information préalable*. Pour le site de Barme, un dossier de développement est en cours, selon les informations transmises par la commune. Pour Châble-Croix, sa situation en zone S2 de protection des eaux n'est pas compatible avec le développement d'une décharge de type A. Il sera donc retiré du PDc, mais réservé pour les grands projets d'infrastructures. Cette opportunité sera ensuite discutée entre les services constructeurs et la commune⁶.

Aucun autre site potentiel n'est connu à ce jour pour la région du Chablais.

⁴ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁵ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 1.65 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

⁶ Cf. chapitre concernant les chantiers extraordinaires, p.19.

Interactions

Cette région, limitrophe du canton de Vaud, a de nombreux échanges avec son canton voisin. Elle est une région à la fois importatrice et exportatrice de déchets, selon les disponibilités, les projets et les coûts de mise en décharge.

Les régions de Val d'Illeiez ou de Martigny entretiennent également des interactions avec la région du Chablais. Val d'Illeiez sera davantage exportatrice qu'importatrice, alors que les échanges avec la région de Martigny dépendront des sites de dépôts définitifs en activité et des coûts de mise en décharge.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁷ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter de la décharge de Freneys puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton |
| 2. Retirer le site de Châble-Croix du PDc afin de le réserver pour des grands projets d'infrastructures. | Court terme | Canton / Commune |
| 3. Etablissement du dossier de demande d'autorisation de construire et d'aménager la décharge de Fenalet. | Moyen terme | Propriétaire / exploitant |
| 4. Etablissement du dossier de demande d'autorisation de construire et d'aménager le site de comblement des Râpes (lié à l'autorisation de construire de l'extraction). | Moyen terme | Propriétaire / exploitant |
| 5. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Barme puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA | Moyen terme | Commune / exploitant |

⁷ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Chamoson, Collonges, Trient, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Fully, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, Vernayaz

Population (au 31.12.2022)

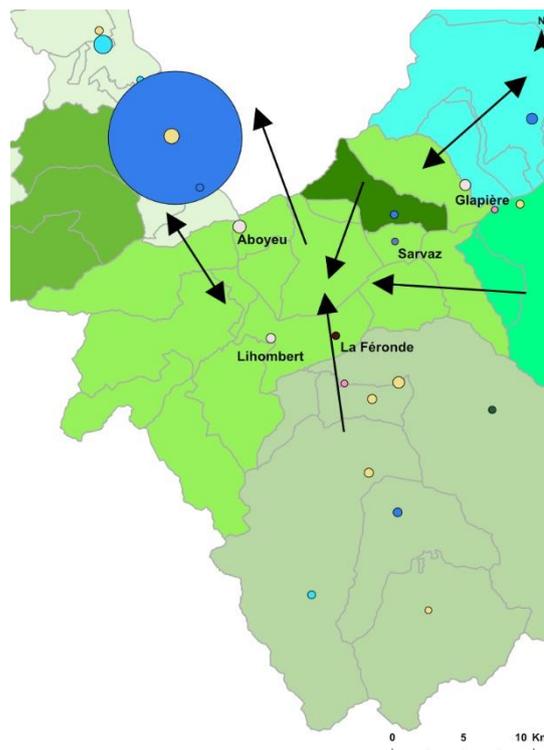
56'866 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

- m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

- m³/hab/an



Type de décharge et statut

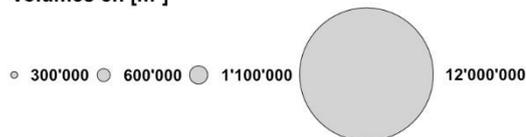
- DTA et comblement, phase II
- DTA, phase I
- DTB, actif
- DTA, actif en zone d'interaction
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTA, potentiel en zone d'interaction
- DTB, actif en zone d'interaction
- DTB, phase II en zone d'interaction
- DTB, phase I en zone d'interaction

Région

- Martigny
- Chablais
- Entremont
- Ovronnaz
- Nendaz
- Sion-Sierre

↑ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]



Aucune décharge de type A en activité

Projets de DTA en phase II

| Nom | | Glapière | Aboyeu |
|---|---|----------|---------|
| Volume [m ³] | | 425'000 | 600'000 |
| Probabilité de réalisation ² | | Elevée | Elevée |
| Durabilité ³ | B | 9 ans | 13 ans |
| | H | 4 ans | 6 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

³ La durabilité est mesurée selon deux scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Haut : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Projets de DTA en phase I

| | | |
|-----------------------------------|-----------|---------|
| Nom | Lihombert | Sarvaz |
| Volume [m³] | 277'000 | 358'000 |
| Probabilité de réalisation | Forte | Faible |

Viabilité des projets

Actuellement, la région de **Martigny** ne compte aucune décharge de type A en activité. Néanmoins, le secteur connaît plusieurs projets en cours.

En effet, celui de la Glapière (Chamoson) est en cours de traitement auprès des autorités cantonales pour l'étape de l'autorisation de construire et d'aménager. Le site de l'Aboyeu (Collonges) pourra absorber jusqu'à 600'000 m³. Il ne s'agit à proprement parler non pas d'une décharge, mais d'un site de comblement de sites de prélèvement de matériaux. Son activation dépend néanmoins de la phase d'extraction de ce site qui a obtenu une autorisation de construire en date du 11 août 2022. Le démarrage des travaux a suivi en septembre 2022. Le comblement est prévu cinq ans après le début de l'exploitation, soit a priori dans le courant de l'année 2027.

Un autre projet, celui de Lihombert (Martigny), est inscrit au PDc. Il devrait bientôt obtenir le statut de coordination réglée puisque le dossier est en cours d'examen par l'ARE. Le projet pourrait voir le jour à l'horizon 2027 avec un scénario de déroulement des procédures très optimiste. Enfin, le projet de La Sarvaz (Saillon) est également inscrit au PDc, en catégorie *information préalable*, bien que la réalisation de ce site semble être complexe. Le développement territorial qu'a connu la commune depuis l'inscription de ce site au PDc est tel qu'il se trouve à proximité de zones d'habitation, difficilement compatible avec une telle activité. De plus, il se situe dans un périmètre de protection des eaux. Il sera donc retiré du PDc, mais réservé pour les grands projets d'infrastructures. Cette opportunité sera ensuite discutée entre les services constructeurs et les communes⁴.

Aucun autre site potentiel n'est connu à ce jour pour le secteur Martigny.

Interactions

Cette région, quasi limitrophe du canton de Vaud, a comme la région du Chablais de nombreux échanges avec le canton voisin. Elle est une région davantage exportatrice de déchets, selon les disponibilités, les projets et les coûts de mise en décharge.

Les régions de l'Entremont, du Chablais, d'Ovronnaz (notamment les villages de plaine, tels que Leytron), de Nendaz et de Sion-Sierre entretiennent également des interactions avec la région de Martigny. L'Entremont, Ovronnaz et Nendaz seront davantage importatrice qu'exportatrice au vu de la topographie de ces régions. Au contraire, les échanges avec le Chablais et la région Sion-Sierre vont dépendre des sites de dépôts définitifs en activité et des coûts de mise en décharge.

⁴ Cf. chapitre concernant les chantiers extraordinaires, p. 19.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁵ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge de la Glapière puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'homologation du PAZ et l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge Lihombert puisse être dans un horizon de temps inférieur à 5 ans. | Court à Moyen terme | Canton |
| 3. Retirer le site de La Sarvaz du PDc afin de le réserver pour des grands projets d'infrastructures. | Court terme | Canton / Commune |

⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Champéry, Troistorrens, Val-d'Illeiz

Population (au 31.12.2022)

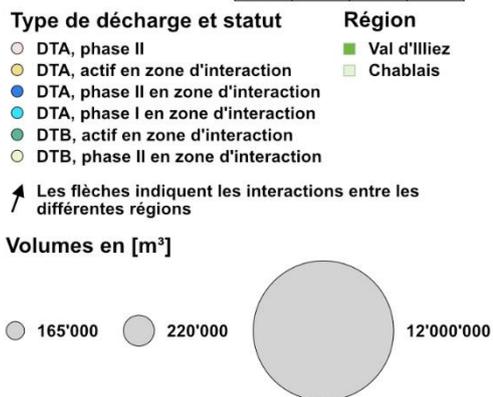
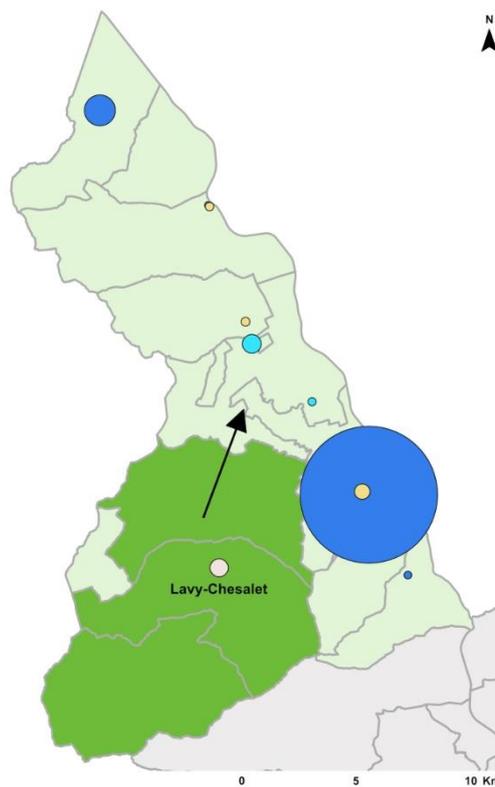
8'334 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

- m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

- m³/hab/an



Aucune décharge de type A en activité

Projet de DTA en phase II

| | | |
|---|---------------|----------|
| Nom | Lavy-Chésalet | |
| Volume [m³] | 165'000 | |
| Probabilité de réalisation² | Elevée | |
| Durabilité³ | B | > 20 ans |
| | M | 10 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

³ La durabilité est mesurée selon deux scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Haut : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Viabilité du projet

Pour la région du **Val d'Illeiez**, un unique projet de DTA est connu. Il s'agit de celui de Lavy-Chésalet (Val-d'Illeiez) qui offre un réservoir au-delà de 2040 pour un scénario bas. Il est en coordination réglée et les modifications partielles du PAZ et du RCCZ ainsi que le PAD relatif à cette décharge ont été soumis aux autorités en 2022. Les demandes d'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter suivront.

Le Val d'Illeiez, n'a selon le catalogue actuel des sites potentiels, aucune possibilité supplémentaire connue de développer des DTA. Aucun autre site potentiel n'est connu à ce jour pour le secteur Martigny.

Interactions

La région du Chablais entretient des interactions avec la région du Val d'Illeiez. Il s'agit davantage d'une relation d'exportation du Val d'Illeiez en direction du Chablais que de l'inverse. Notamment en raison de la topographie et des sites à disposition. Des interactions, à nouveau d'exportation, existent également avec le Chablais vaudois.

Action

| | HORIZON DE TEMPS⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'homologation du PAZ et l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge de Lavy-Chésalet puissent être finalisés dans un horizon de temps inférieur à 5 ans. | Court à Moyen terme | Canton |

⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Bovernier, Orsières, Sembrancher, Val de Bagnes

Population (au 31.12.2022)

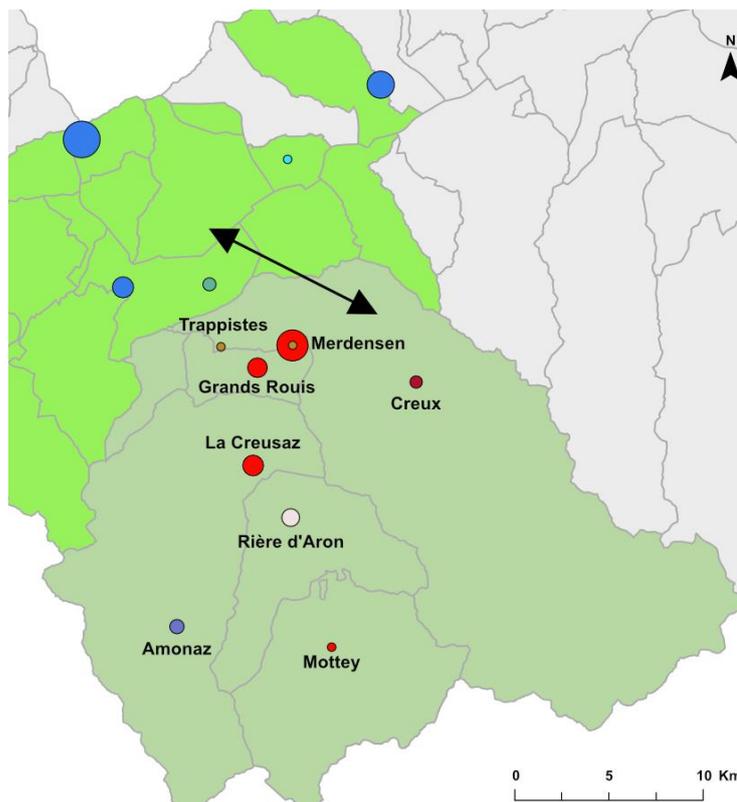
16'854 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

56'700 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

3.36 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, actif
- DTA, phase II
- DTA, phase I
- DTA, potentiel
- DTB, phase I
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTB, actif en zone d'interaction

▲ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]

- 10'000
- 265'000
- 600'000

Région

- Entremont
- Martigny

Décharges de type A en activité

| Nom | Mottey | La Creusaz | Grand-Rouis | Merdenson |
|--|----------|------------|----------------|-----------|
| Volume [m³] | 7'000 | 250'000 | 230'000 | 425'000 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 150 | 26'000 | - ² | 25'500 |
| Longévité estimée | > 20 ans | 10 ans | > 20 ans | 17 ans |
| Longévité³ | B | > 20 ans | | |
| | M | 16 ans | | |
| | H | > 20 ans | | |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² Tous les matériaux rentrés dans la décharge à ce jour ont été revalorisés selon les exploitants.

³ La longévité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 3.36 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

Projets de DTA en phase II

| | | |
|---|--------------|--------|
| Nom | Rière d'Aron | |
| Volume [m³] | 200'000 | |
| Probabilité de réalisation⁴ | Elevée | |
| Durabilité⁵ | B | 15 ans |
| | M | 4 ans |
| | H | 6 ans |

Projet de DTA en phase I

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Nom | Amonaz |
| Volume [m³] | 120'000 |
| Probabilité de réalisation | Très Faible |

Sites potentiels de DTA

| | | |
|-----------------------------------|-----------------------|----------------|
| Nom | Merdenson (extension) | Les Trappistes |
| Volume [m³] | 400'000 | inconnu |
| Probabilité de réalisation | Moyenne | Faible |

Viabilité des projets

La région **Entremont** compte quatre décharges de type A en activité. Il s'agit de celle de Mottey (Bourg-Saint-Pierre), La Creusaz (Orsières), Grands Rouis (Sembrancher) et Merdenson (Val de Bagnes). Elle a donc des réserves au-delà de l'horizon 2040 concernant les décharges en activité, avec les scénarios bas et haut. En revanche, en prenant le scénario établi sur la production moyenne entre 2017 et 2022, les réserves de disponibilité de volume s'éteindraient vers 2038. A noter que le site de Grands Rouis est encore inscrit dans la fiche E.9 « Décharges » du PDc. Il doit en être retiré puisqu'il est actif et autorisé.

Un projet est également en cours, celui de Rière d'Aron (Liddes). Il est en cours d'examen par l'ARE afin d'atteindre l'état de coordination réglée. Les procédures de modification du PAZ et les demandes d'autorisation suivront.

Le site de l'Amonaz (Orsières) est inscrit au PDc, en catégorie *coordination en cours*. Après des études et des échanges entre la commune et les services concernés de l'Etat, il a été décidé que ce site serait retiré du PDc car il ne répond pas aux critères nécessaires pour l'établissement d'une DTA, en particulier par sa situation en zone alluviale d'importance nationale.

Le site de Creux (Val de Bagnes) a été inscrit au PDc comme site pour une DTB. Ce type de décharge peut accepter des matériaux de type A, bien qu'il devrait réserver au maximum ses capacités à des déchets qui ne peuvent pas être déposés en DTA. Selon les informations de la commune, ce site est à retirer du PDc car il ne sera jamais activé, notamment en raison de la difficulté d'accès.

Enfin, concernant les sites potentiels, la commune est en cours de réflexion sur l'élaboration d'une éventuelle décharge sur le site des Trappistes (Val de Bagnes). Il s'agit d'un projet récent (dernier trimestre 2023) qu'il faudra encore étudier. Il en est de même pour une possible extension en hauteur du site de Merdenson (Val de Bagnes). Aucun autre site potentiel n'est connu à ce jour pour la région du Chablais.

⁴ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁵ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 3.36 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Interactions

La topographie de la région est telle qu'elle l'isole grandement. Néanmoins des échanges avec la région de Martigny sont envisageables, aussi bien en importation qu'en exportation, pour les décharges se situant dans la zone altitudinale la plus basse.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁶ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Retirer les sites de l'Amonaz et de Grands Rouis du PDC. | Court terme | Canton / Commune |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge de Rière d'Aron puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 5 ans. | Moyen terme | Canton |
| 3. Etudes pour déterminer la probabilité que le site des Trappistes puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA et pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Commune / Exploitant potentiel |
| 4. Etudes pour déterminer la probabilité que l'extension de la décharge de Merdenson puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA. | Long terme | Commune / exploitant |

⁶ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Leytron

Population (au 31.12.2022)

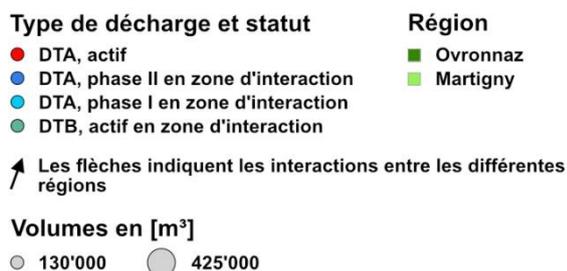
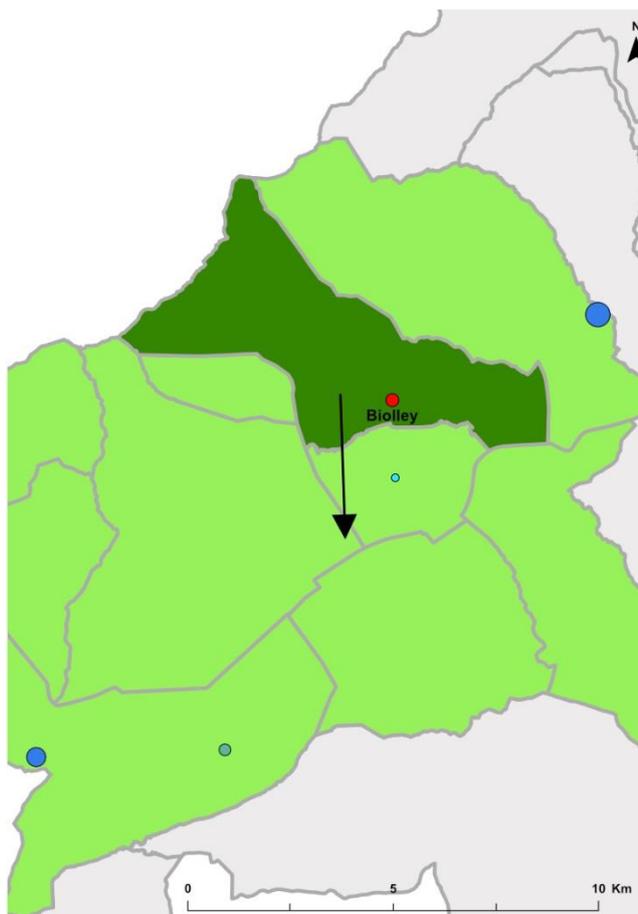
3'281 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

1'010 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

0.31 m³/hab/an



Décharges de type A en activité

| | | |
|--|----------|----------|
| Nom | Biolley | |
| Volume [m³] | 126'750 | |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 1'010 | |
| Longévité estimée | > 20 ans | |
| Longévité² | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | 18 ans |

Aucun projet ou site potentiel de DTA connu

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 0.31 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

Viabilité du projet

La décharge de type A de Biolley (Leytron) étant située sur le haut de la commune, seule une partie des matériaux produits y sont déposés. En effet, les villages d'Ovronnaz et de Dugny s'y rendent, mais rarement les villages situés plus bas sur le coteau et notamment Leytron. De plus, comme il s'agit du comblement d'un site d'extraction, le rythme de remplissage doit se faire en adéquation avec le rythme de l'extraction.

Aucun autre site potentiel n'est connu pour la région d'**Ovronnaz**.

Interactions

Comme dit ci-dessus, les villages situés plus proche de la plaine ne se rendent pas à la décharge de Biolley. Ainsi, cette région est exportatrice auprès des régions voisines, soit principalement celle de Martigny.

Action

| | HORIZON DE TEMPS³ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'exploitation de la décharge se poursuive en adéquation avec l'extraction. | Long terme | Commune / exploitant |

³ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Isérables, Nendaz, Veysonnaz

Population (au 31.12.2022)

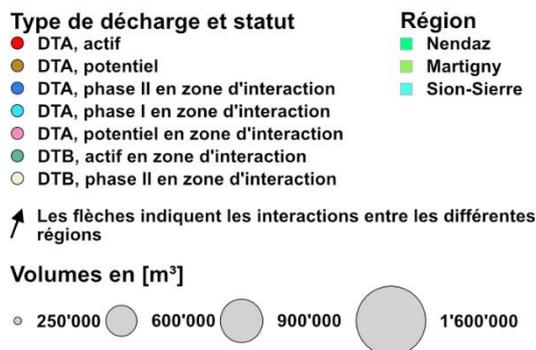
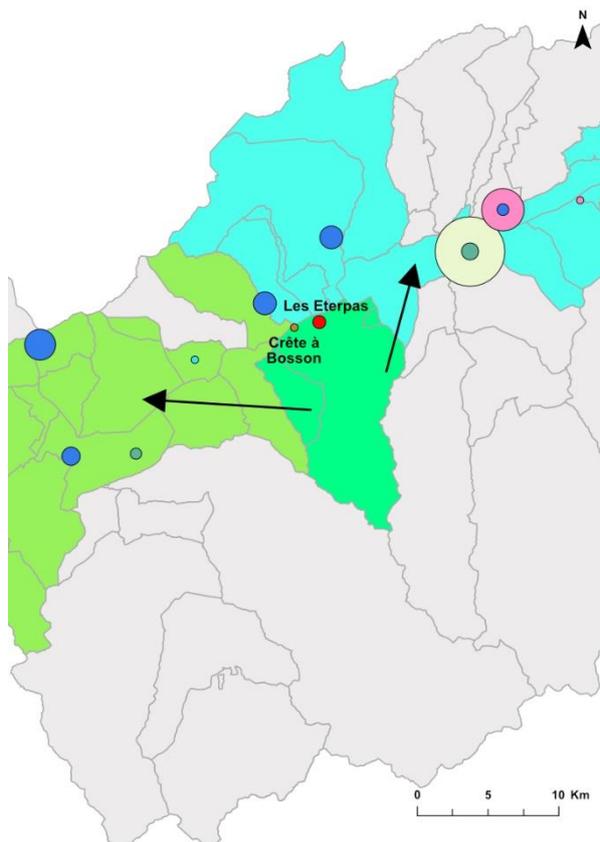
8'366 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

2'960 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

0.35 m³/hab/an



Décharges de type A en activité

| | | |
|--|-------------|----------|
| Nom | Les Eterpas | |
| Volume [m³] | 150'000 | |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 2'960 | |
| Longévité estimée | > 20 ans | |
| Longévité² | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | 9 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 0.35 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

Site potentiel de DTA

| | |
|---|----------------|
| Nom | Crête à Bosson |
| Volume [m³] | 250'000' |
| Probabilité de réalisation³ | Faible |

Viabilité des projets

La région de **Nendaz** compte une décharge de type A en activité. Il s'agit de celle des Eterpas (Nendaz) qui est en cours de régularisation et en attente que la zone d'activités corresponde à un dépôt définitif avant l'octroi des autorisations. Le site est donc tributaire de l'entrée en force d'un PAZ.

Un site potentiel, celui de Crête à Bosson (Nendaz) a été recensé pour le développement d'une décharge.

Interactions

Les communes constituant la région de Nendaz se partagent entre le coteau et la plaine. Comme les sites se situent à mi-hauteur, ils sont accessibles par l'ensemble des villages. Les régions voisines de plaine, soit Martigny et Sion-Sierre doivent être considérées comme ayant des interactions potentielles, qu'il s'agisse d'importation ou d'exportation de matériaux.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'homologation du PAZ et l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge des Eterpas puissent être finalisés dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court à Moyen terme | Canton / commune |
| 2. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Crête à Bosson puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Commune / propriétaire |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Arbaz, Ayent, Grimisuat

Population (au 31.12.2022)

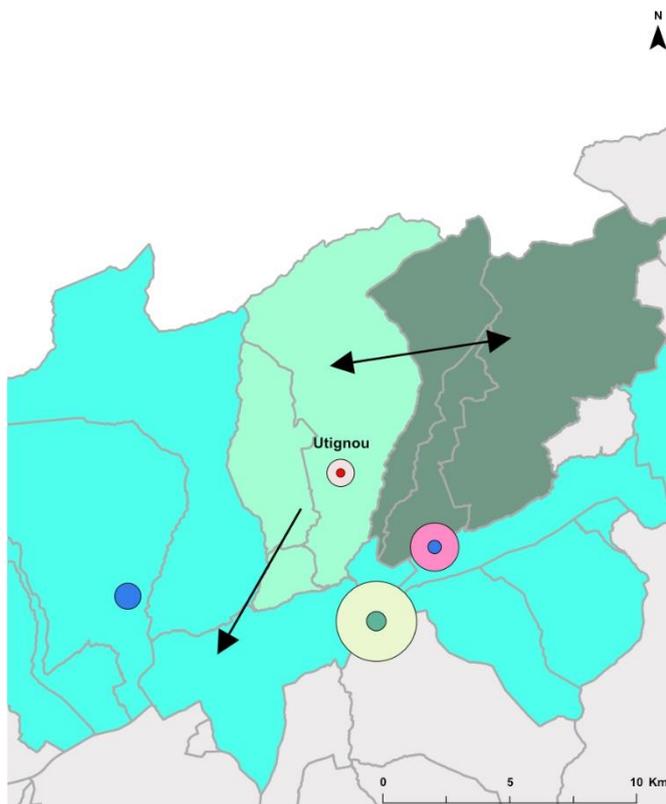
9'411 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

4'800 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

0.51 m³/hab/an



- Type de décharge et statut**
- DTA, actif
 - DTA, phase II
 - DTA, phase II en zone d'interaction
 - DTA, potentiel en zone d'interaction
 - DTB, actif en zone d'interaction
 - DTB, phase II en zone d'interaction

- Région**
- Ayent
 - Haut-Plateau
 - Sion-Sierre

⚡ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]



Décharges de type A en activité

| | | |
|--|----------|--------|
| Nom | Utignou | |
| Volume [m³] | 0 | |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 4'800 | |
| Longévité estimée | < 1 an | |
| Longévité² | B | < 1 an |
| | M | < 1 an |
| | H | < 1 an |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 0.51 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

Projet de DTA en phase II

| | | |
|---|---------------------|----------|
| Nom | Utignou (extension) | |
| Volume [m³] | 100'000' | |
| Probabilité de réalisation³ | Elevée | |
| Durabilité⁴ | | 13 ans |
| | | > 20 ans |
| | | 6 ans |

Viabilité des projets

La région d'**Ayant** est arrivée au terme de l'exploitation de la décharge de type A d'Utignou (Ayent) à fin 2022 telle qu'elle a été autorisée. Il est donc prévu l'extension de cette décharge, ce qui permettrait de repousser l'échéance de réserve de volumes de sept ans, selon le scénario bas.

La région d'Ayant n'a selon le catalogue actuel aucun site potentiel connu.

Interactions

La région d'Ayant, voisine des régions de Sion-Sierre et du Haut-Plateau, entretient des interactions avec celles-ci. Au vu de la topographie de la région, elle sera davantage exportatrice en direction de Sion-Sierre alors que les échanges pourraient être mutuels, selon les disponibilités avec la région du Haut-Plateau.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁵ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter l'extension de la décharge d'Utignou puissent être finalisés dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton |
| 2. Recherche d'autres sites potentiels. | Long terme | Communes / canton |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 0.51 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Evolène, Hérémece, Mont-Noble, Saint-Martin, Vex

Population (au 31.12.2022)

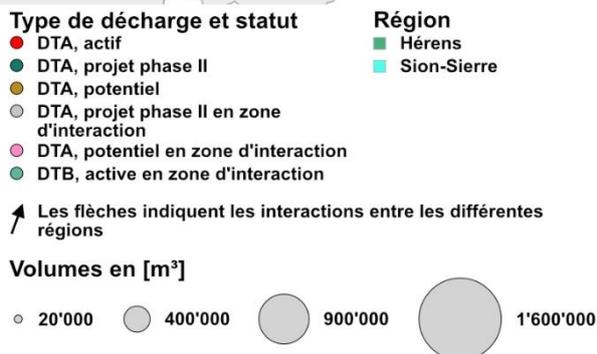
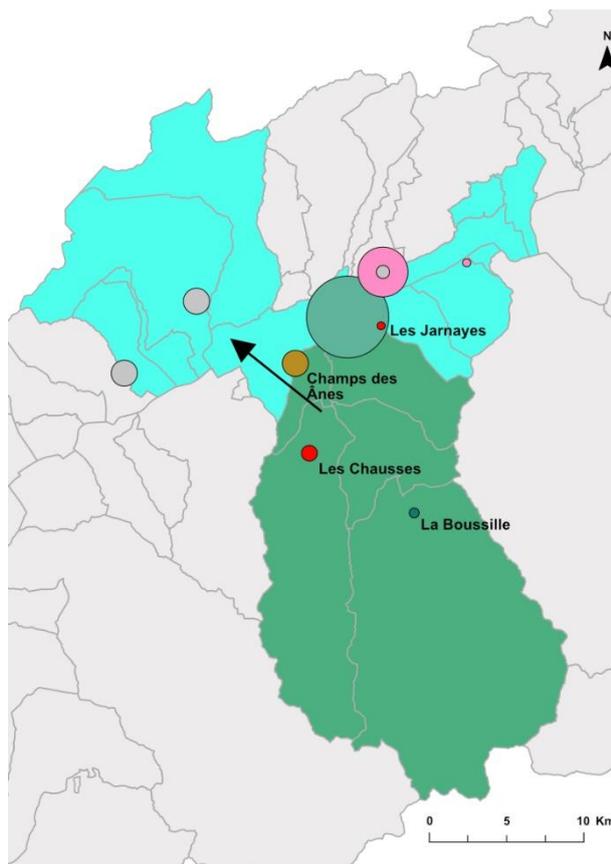
6'941 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

5'280 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.76 m³/hab/an



Décharges de DTA en activité

| Nom | Les Chausses | Les Jarnayes |
|---|--------------|--------------|
| Volume [m ³] | 172'650 | 12'600 |
| Remplissage annuel moyen [m ³ /an] | 40'270 | 1'000 |
| Longévité estimée | > 20 ans | 13 ans |
| Longévité ² | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | 14 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 0.76 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projet de DTA en phase II

| | | |
|---|--------------|--------|
| Nom | La Boussille | |
| Volume [m³] | 50'000 | |
| Probabilité de réalisation³ | Elevée | |
| Durabilité⁴ | B | 9 ans |
| | M | 10 ans |
| | H | 4 ans |

Site potentiel de DTA

| | | |
|-----------------------------------|-----------------|--|
| Nom | Champs des Ânes | |
| Volume [m³] | 400'000 | |
| Probabilité de réalisation | Moyenne | |

Viabilité des projets

La région **Hérens** compte deux décharges de type A en activité, soit celle des Jarnayes (Mont-Noble) et des Chausses (Hérémente). Ces deux décharges offrent une réserve allant au-delà de l'horizon 2040 pour le scénario bas.

La décharge de la Boussille (Evolène) a déjà obtenu les autorisations de construire et d'aménager. Elle en est donc au stade de l'autorisation d'exploiter qui devrait être octroyée encore en 2024.

Un potentiel site est connu à Champs des Ânes (Vex). Des études avancées permettront de déterminer son futur.

Interactions

Étant donné sa situation géographique, les interactions sont limitées à la région limitrophe de plaine, soit Sion-Sierre. Les sites de décharges actuelles entraînent uniquement un faible mouvement d'exportation envers la région Sion-Sierre alors que le site potentiel de Champs des Ânes pourrait offrir une solution aussi à l'importation de matériaux pour quelques villages à proximité.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁵ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter de la décharge de la Boussille puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton |
| 2. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Champs des Ânes puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Commune / potentiel exploitant |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 0.76 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Crans-Montana, Icogne, Lens

Population (au 31.12.2022)

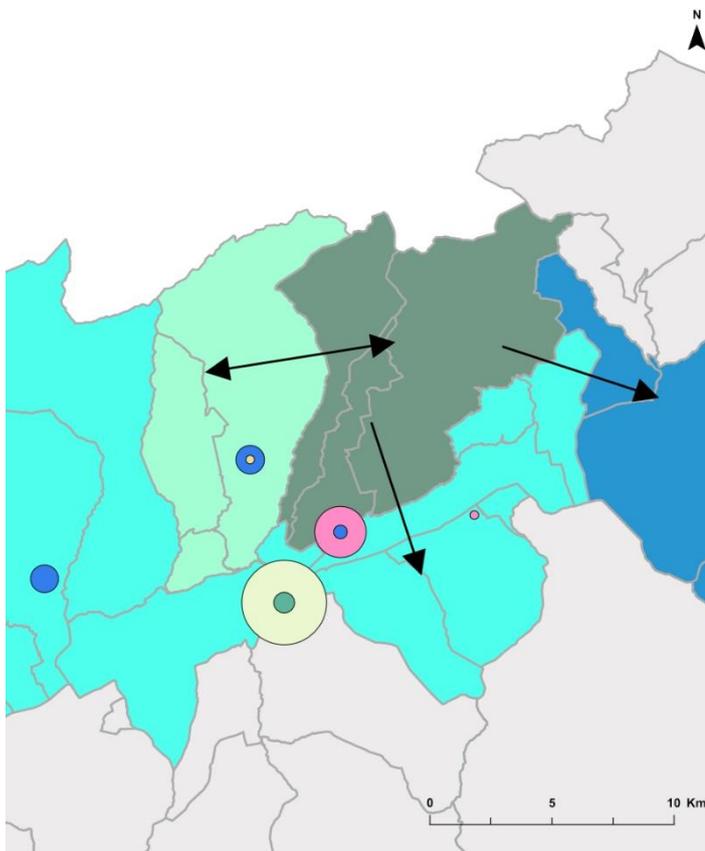
15'313 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

- m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

- m³/hab/an



- Type de décharge et statut**
- DTA, actif en zone d'interaction
 - DTA, phase II en zone d'interaction
 - DTA, potentiel en zone d'interaction
 - DTB, actif en zone d'interaction
 - DTA, phase II en zone d'interaction

- Région**
- Haut-Plateau
 - Ayent
 - Sion-Sierre
 - Leuk A

↑ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]



Aucune décharge de type A en activité

Aucun projet ou site potentiel de DTA connu

Viabilité des projets

Le **Haut-Plateau** n'a aucune décharge de type A en activité. De plus, cette région n'a pas à proprement parler de projet de DTA. Néanmoins, un projet de grande envergure est prévu afin d'agrandir la zone artisanale du Ley de Sion (Crans-Montana et Lens). Ce remblai pourrait donc être une solution temporaire à court terme pour les matériaux d'excavation non pollués. En effet, il est prévu de remblayer les 130'000 m³ dans un horizon de 3 à 4 ans. Les autorités cantonales sont en cours d'étude du dossier.

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

La région du Haut-Plateau n'a selon le catalogue actuel aucun site potentiel recensé. Cependant, selon le Plan directeur intercommunal (PDi) actuellement en consultation au sein des services cantonaux, deux sites du même type que Ley de Sion sont prévus sur ce territoire. Il s'agit des Mouchannes (Crans-Montana) et du Liron (Lens). Ces deux projets sont évalués à 90'000 m³, respectivement 170'000 m³. Ces remblais pourraient donc également offrir des solutions pour les matériaux d'excavation non pollués.

Interactions

Étant donné sa situation géographique, la région du **Haut-Plateau** aura davantage d'exportation que d'importation en direction des régions voisines, soit principalement Sion-Sierre. Elle pourrait aussi se tourner vers Ayent et Leuk A.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS ² | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------|--------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire le site du Ley de Sion puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que les projets des sites des Mouchannes et du Liron puissent être autorisés dans un horizon de temps inférieur à 5 ans. | Moyen terme | Communes / canton |
| 3. Recherche d'autres sites potentiels. | Moyen terme | Communes / canton |

² Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Ardon, Chalais, Chippis, Conthey, Grône, Noble-Contrée, Saint-Léonard, Salgesch, Savièse, Sierre, Sion, Vétroz

Population (au 31.12.2022)

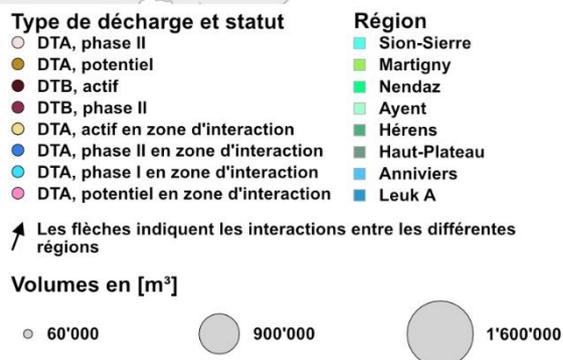
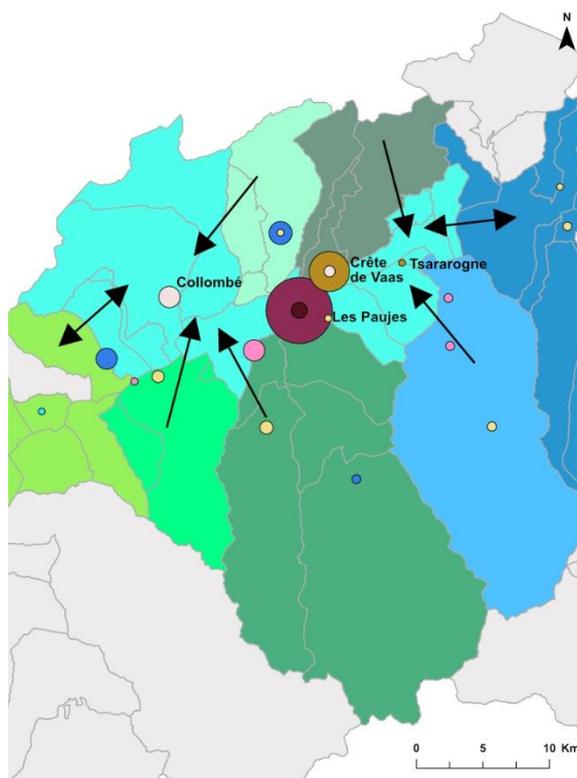
96'801 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

11'150 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.12 m³/hab/an



Les productions annuelles moyennes obtenues ci-dessus ne sont pas réalistes et ne seront donc pas utilisées comme scénario pour la suite de cette fiche. En effet, les décharges qui ont réceptionné des déchets dans cette région pendant la période 2017-2022 n'ont absorbé qu'une faible partie de la production.

Aucune décharge de type A en activité

Projet de DTA en phase II

| Nom | Collombé | Crête de Vaas |
|---|----------|---------------|
| Volume [m ³] | 400'000 | 116'000 |
| Probabilité de réalisation ² | Elevée | Elevée |
| Durabilité ³ | B | 6 ans |
| | H | 3 ans |
| | | 2 ans |
| | | < 1 an |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

³ La durabilité est mesurée selon deux scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Haut : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Sites potentiels de DTA

| | | |
|-----------------------------------|---------------------------|------------|
| Nom | Crête de Vaas (extension) | Tsararogne |
| Volume [m³] | 900'000 | inconnu |
| Probabilité de réalisation | Forte | Faible |

Viabilité des projets

La région **Sion-Sierre** n'a actuellement aucune DTA en activité. Des déchets de type A sont néanmoins mis en dépôt définitif dans cette région, via la DTB des Paujes (Grône).

Un projet est en cours de finalisation, celui de Collombé (Conthey), qui permettrait d'absorber environ 5 ans de production régionale.

Le site de la Platrière (Sierre et Lens) est également à considérer comme une ressource de volume. Actuellement en phase d'extraction de gypse, le comblement de chaque étape est planifié. La phase actuelle permettrait un stockage d'environ 116'000 m³. L'extraction prévue jusqu'en 2050 permettrait d'accueillir un volume estimé à 900'000 m³. Néanmoins, ce comblement est dépendant de l'extraction et le volume ne peut être considéré comme totalement disponible aujourd'hui.

D'autres sites potentiels devraient donc être trouvés dans ce secteur. Celui de Tsararogne (Chalais) pourrait déjà être investigué.

Interactions

Par sa position en plaine, la région Sion-Sierre connaît de nombreuses interactions avec l'ensemble des régions voisines. Pour les autres régions de plaine (Martigny et Leuk A), les échanges sont aussi bien importation qu'exportation alors que pour celles d'altitude (Nendaz, Hérens, Anniviers, Haut-Plateau et Ayent), il y a davantage d'importation en direction de la région Sion-Sierre qu'en sens inverse. Ainsi, il s'agit d'une région clé, non seulement par sa population élevée, mais aussi par sa situation géographique.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge de Collombé puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Propriétaire / Exploitant |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'exploitation de Crête de Vaas se fasse en adéquation avec l'extraction du gypse et qu'il y ait une optimisation de mise en dépôt définitif. | Court à long terme | Propriétaire / Exploitant |
| 3. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Tsararogne puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Commune / propriétaire |
| 4. Recherche d'autres sites potentiels. | Moyen terme | Communes / canton |

⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Anniviers

Population (au 31.12.2022)

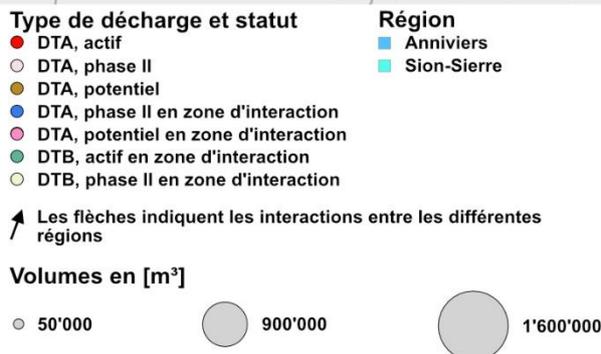
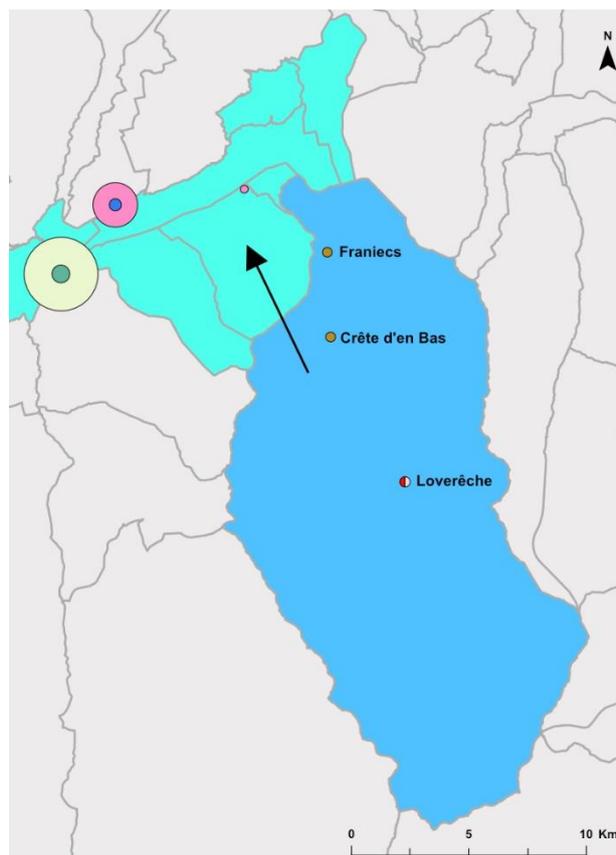
2'703 habitants

**Production annuelle moyenne¹
(calculée sur la période 2017-2022)**

3'300 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

1.22 m³/hab/an



Décharges de DTA en activité

| | | |
|--|-----------|--------|
| Nom | Loverêche | |
| Volume [m³] | 2'000 | |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 3'300 | |
| Longévité estimée | < 1 an | |
| Longévité² | B | < 1 an |
| | M | < 1 an |
| | H | < 1 an |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 1.22 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

Projet de DTA en phase II

| | | |
|---|-----------------------|----------|
| Nom | Loverêche (extension) | |
| Volume [m³] | 70'000 | |
| Probabilité de réalisation³ | Elevée | |
| Durabilité⁴ | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | 13 ans |

Sites potentiels de DTA

| | | |
|-----------------------------------|----------|----------------|
| Nom | Franiecs | Crête d'en Bas |
| Volume [m³] | 64'000 | 50'000 |
| Probabilité de réalisation | Forte | Moyenne |

Viabilité des projets

La région d'**Anniviers** devrait voir ses volumes disponibles dans la décharge de type A en activité de Loverêche s'éteindre dans le courant de l'année 2025 selon le scénario bas. Cependant, selon les discussions en bilatéral avec la commune et chiffres à l'appui, le scénario haut est celui qui s'approche le plus de la réalité du terrain.

Cette région peut cependant aborder l'avenir sereinement, avec le projet de l'extension de la décharge de Loverêche qui est en cours. En effet, les autorisations de construire et d'aménager de cette dernière, pour un volume de 70'000 m³, ont été octroyées en février 2024.

Deux sites potentiels sont à considérer sur le territoire communal d'Anniviers. Il s'agit du site de Franiecs où un volume de 64'000 m³ est planifié et du site de Crête d'en Bas. Le premier est à inscrire au PDC.

Interactions

Par sa topographie, la région d'Anniviers a des échanges uniquement avec la région de plaine de Sion-Sierre. Cet échange se limite généralement à de l'exportation de déchets minéraux pour des raisons d'accessibilité.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁵ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter de l'extension de la décharge de Loverêche puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Propriétaire / Canton |
| 2. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Franiecs puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA et inscription au PDC. | Moyen terme | Propriétaire / commune / canton |
| 3. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Crête d'en Bas puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Propriétaire / commune |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 1.22 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Agarn, Gampel-Bratsch, Guttet-Feschel, Leuk, Oberems, Steg-Hohtenn, Turtmann-Unterems, Varen

Population (au 31.12.2022)

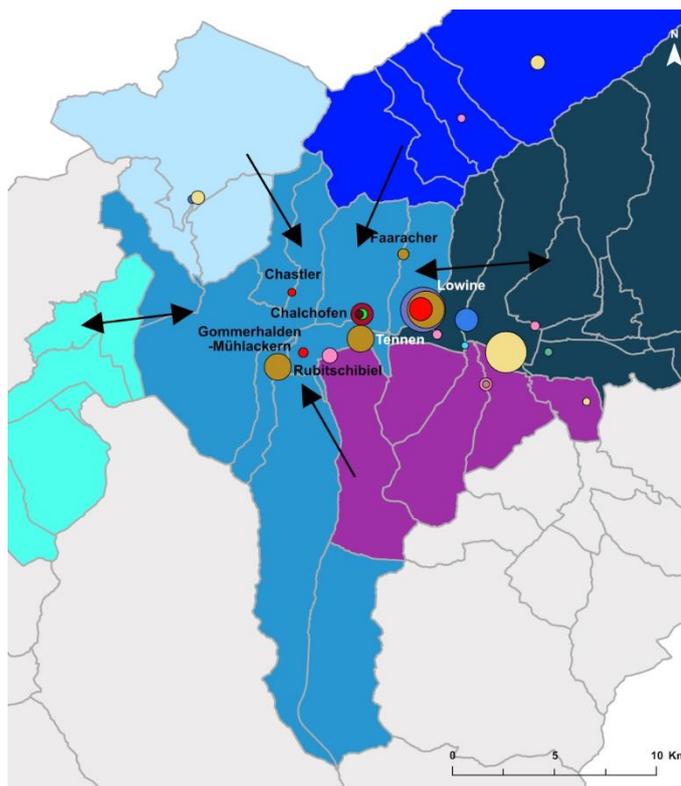
11'086 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

14'300 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

1.29 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, actif
- DTA, phase I
- DTA, potentiel
- DTB, actif
- DTB, phase II
- DTB, phase I
- DTA, actif en zone d'interaction
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTA, potentiel en zone d'interaction
- DTB, actif en zone d'interaction
- DTB, phase II en zone d'interaction
- DTB, potentiel en zone d'interaction

Région

- Leuk A
- Sion-Sierre
- Leuk B
- Raron-Brig
- Lötschental
- Augstbord

↗ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]

- 50'000
- 370'000
- 500'000

Décharges de DTA en activité

| Nom | Chastler | Gommerhalden-Mühlackern | Lowine West |
|--|----------|-------------------------|-------------|
| Volume [m³] | 24'270 | 65'220 | 400'000 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 790 | 9'000 | 4'500 |
| Longévité estimée | > 20 ans | 8 ans | > 20 ans |
| Longévité² | B | > 20 ans | |
| | M | > 20 ans | |
| | H | > 20 ans | |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 1.29 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

Projet en phase I

| | |
|---|------------|
| Nom | Lowine Ost |
| Volume [m³] | 750'000 |
| Probabilité de réalisation³ | Moyenne |

Sites potentiels de DTA

| Nom | Lowine Mitte/West (extension) | Rubitschibiel | Faaracher | Tennen |
|-----------------------------------|-------------------------------|---------------|-------------|-------------|
| Volume [m³] | 950'000 | 500'000 | 100'000 | 500'000 |
| Probabilité de réalisation | Moyenne | Moyenne | Très faible | Très faible |

Viabilité des projets

La région **Leuk A** a des capacités en DTA au-delà de 2040, quel que soit le scénario utilisé. Elle compte deux décharges, celle de Chastler (Leuk) et celle de Gommerhalden-Mühlackern (Turtmann-Unterems) ainsi qu'un site d'extraction (Lowine West, Steg-Hohtenn) en activité. Néanmoins, la situation de la décharge de Chastler doit encore être clarifiée pour s'assurer que l'autorisation d'exploiter puisse être renouvelée selon les bases légales en vigueur.

Cette région compte deux projets de DTB inscrits au PDc qui n'ont toutefois pas encore atteint le stade de coordination réglée. En général ce type de décharge peut accepter des matériaux de type A, bien qu'il devrait réserver au maximum ses capacités à des déchets qui ne peuvent pas être déposés en DTA. Cela peut néanmoins être une solution temporaire s'il manque de capacités en DTA. Il s'agit de l'extension de Chalchofen (Gampel-Bratsch) et de du site de Lowine Ost (Steg-Hohtenn). Pour des raisons stratégiques, il conviendrait néanmoins de considérer les volumes restants potentiels de Lowine (y compris l'extension) pour la mise en décharge de matériaux de type A (comme décharge ou comme site de comblement) dans le cadre de la présente planification.

Dans cette région, quatre autres sites potentiels sont encore connus. Il s'agit de l'extension de Lowine (Mitte/West), Rubitschibiel (Agarn), Faaracher (Steg-Hohntenn) et Tennen (Turtmann-Unterems). La réalisation de ces deux derniers sites semble être très peu probable et il est donc prévu de ne pas inclure ces sites dans le PDc. Le site de Faaracher pourrait être réservé pour les grands projets d'infrastructures ou à l'avenir, éventuellement, comme site de décharge potentiel pour la région du Lötschental. Ces opportunités seront ensuite discutées entre les services constructeurs et les communes⁴. Le potentiel des sites de Rubitschibiel et Tennen est intéressant en raison de leur capacité, emplacement et desserte. En raison des conflits potentiels auxquels il faut s'attendre (pour Tennen en particulier pour la nature, le paysage et l'agriculture et pour Rubitschibiel pour la forêt et la source d'eau potable), des réserves et des potentielles extensions sur le site de Lowine, une coordination au niveau du PDc n'est pas encore indiquée. La probabilité de réalisation pour ces sites doit être réévaluée lors de la prochaine adaptation du PGDM, en tenant compte également de l'évolution du site de Lowine.

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ Cf. chapitre concernant les chantiers extraordinaires, p.19.

Interactions

La région Leuk A est située majoritairement en plaine. Des échanges équilibrés d'importation-exportation, selon les réserves disponibles, sont à attendre avec les régions de Sion-Sierre et de Raron-Brig. De plus, elle doit être considérée comme une région importatrice de déchets de type A des régions d'altitude environnantes, soit Leuk B, Lötschental et Augstbord. La région Leuk A pourrait aussi être considérée comme région exportatrice de manière transitoire vers la décharge de Birchen (Leuk B)⁵. Le site potentiel de Grabu, situé dans la région d'Augstbord, recèle également un potentiel d'interaction intéressant pour cette région en ce qui concerne l'exportation de déchets de type A⁶.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁷ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter la décharge de Chastler puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / exploitant potentiel |
| 2. Mise à disposition des moyens nécessaires pour la coordination (y compris le développement de la desserte routière) et consolidation du développement futur (extraction, décharge et/ou valorisation des déchets minéraux) au niveau du PDC, avec poursuite ultérieure des procédures, afin que les autorisations adéquates du site Lowine (Ost/Mitte/West) puissent être octroyées dans un horizon de temps inférieur à 10 ans. | Court à long terme | Commune concernée / Canton / exploitant potentiel |
| 3. Études pour déterminer la probabilité de réaliser une DTA sur les sites de Rubitschibel, de Tennen et de Faaracher pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Commune concernée / exploitant potentiel |

⁵ cf. Fiche régionale n°13 : Leuk B.

⁶ cf. Fiche régionale n°23 : Augstbord.

⁷ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Albinen, Inden, Leukerbad

Population (au 31.12.2022)

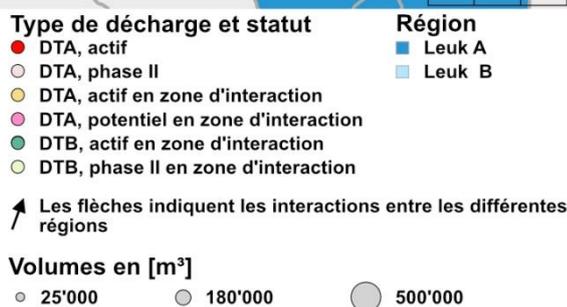
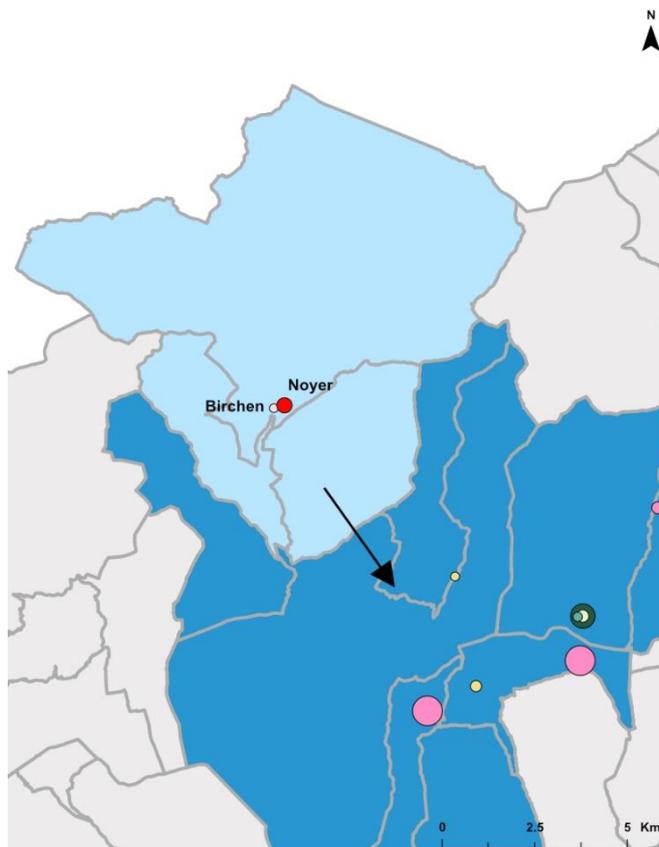
1'664 habitants

**Production annuelle moyenne¹
(calculée sur la période 2017-2022)**

6'550 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

3.93 m³/hab/an



Décharges de DTA en activité

| Nom | Noyer | Trittji |
|--|----------|--------------|
| Volume [m³] | 157'220 | à déterminer |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 6'200 | 350 |
| Longévité estimée | > 20 ans | < 1 an |
| Longévité² | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | > 20 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 3.93 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projet de DTA en phase II

| | | |
|---|----------|---------|
| Nom | | Birchen |
| Volume [m³] | | 22'700 |
| Probabilité de réalisation³ | | Elevée |
| Durabilité⁴ | B | 17 ans |
| | M | 4 ans |
| | H | 7 ans |

Viabilité des projets

La région **Leuk B** compte la décharge de type A Noyer (Loèche-les-Bains) en activité qui assure pour les communes de cette région un réservoir de capacités au-delà de l'horizon 2040. Néanmoins, la situation de ce site doit encore être clarifiée pour s'assurer que l'autorisation d'exploiter puisse être renouvelée selon les bases légales en vigueur. La DTA Trittji (Albinen) existe encore dans cette région, mais cette décharge fait actuellement l'objet d'une procédure de régularisation. Les conditions de base pour la poursuite de l'exploitation d'une décharge sur ce site ne sont plus réunies pour continuer à prendre en compte cette décharge en tant que telle dans la présente planification.

Elle compte également un projet en cours en la décharge de Birchen (Loèche-les-Bains). Une autorisation d'exploiter a déjà été délivrée pour cette décharge, sans qu'aucun déchet n'y ait été déposé pendant la durée d'autorisation de 5 ans. Selon les renseignements obtenus, ce fait découle de la zone d'apport définie qui est identique à celle de la décharge de Noyer, ce qui signifie que cette dernière est en mesure de couvrir à elle seule les besoins de la région Leuk B. Lors du renouvellement de l'autorisation d'exploitation, la zone d'apport doit être étendue à la région de Leuk A afin de pouvoir pallier de manière transitoire le manque de volume de DTA en plaine.

Aucun autre site potentiel n'est connu à ce jour pour le secteur Leuk B.

Interactions

Étant donné sa situation géographique, en fond de vallée latérale, la Région Leuk B a peu d'interaction avec les régions voisines. Une exportation en direction de la plaine (Région Leuk A) est envisageable, mais peu d'importation a priori sauf éventuellement de manière transitoire de la région Leuk A vers la décharge de Birchen.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁵ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter la décharge de Noyer puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / Exploitant |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter la décharge de Birchen puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / Exploitant |
| 3. Mise en place des moyens nécessaires pour que la procédure de régularisation en cours pour la décharge de Trittji puisse être finalisée dans un horizon de temps inférieur à 2 ans | Court terme | Canton / Exploitant |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 3.93 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Ausserberg, Baltschieder, Bitsch, Brig-Glis, Eggerberg, Lalden, Mörel-Filet, Naters, Niedergesteln, Raron, Ried-Brig, Termen, Visp

Population (au 31.12.2022)

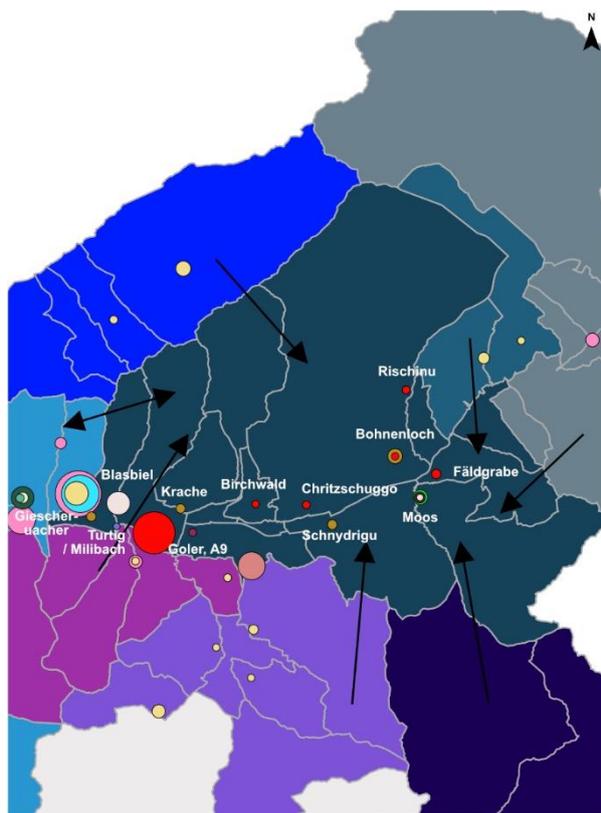
43'314 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

770 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

0.02 m³/hab/an



- Type de décharge et statut**
- DTA, actif
 - DTA, potentiel
 - DTA, actif en zone d'interaction
 - DTA, potentiel en zone d'interaction
 - DTB, phase I en zone d'interaction
 - DTB, phase II en zone d'interaction
 - DTB, actif
 - DTB, phase I en zone d'interaction
 - DTB, potentiel en zone d'interaction
 - DTA, phase II
 - DTA, phase II en zone d'interaction
 - DTB, phase II
 - DTA, phase I
 - DTB, phase I
 - DTB, phase II en zone d'interaction

- Région**
- Raron-Brig
 - Leuk A
 - Aletsch A
 - Vispताल
 - Aletsch B
 - Simplon
 - Lötschental
 - Augstbord

Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

- Volumes en [m³]**
- 10'000
 - 290'000
 - 500'000
 - 1'100'000

Les productions annuelles moyennes obtenues ci-dessus ne sont pas réalistes et ne seront donc pas utilisées comme scénario pour la suite de cette fiche. En effet, les décharges autorisées dans cette région n'absorbent qu'une faible partie de la production de déchets en raison des zones d'apport définies dans les autorisations.

Décharges de type A en activité

| Nom | Birchwald | Bohnenloch | Chritschuggo | Rischinu | Fäldgrabe | Goler ² |
|--|-----------|------------|--------------|----------|-----------|--------------------|
| Volume [m³] | 8'300 | 6'430 | 10'970 | 10'100 | 6'300 | 850'000 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 160 | 70 | 240 | 310 | 120 | |
| Longévité estimée | > 20 ans | > 20 ans | > 20 ans | > 20 ans | > 20 ans | |
| Longévité³ | B | | 2 ans | | | > 20 ans |
| | H | | < 1 an | | | 10 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² Cette décharge est actuellement réservée aux projets autoroutiers.

³ La longévité est mesurée selon deux scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projets de DTA en phase II

| | | | |
|---|----------|-------------|----------|
| Nom | | Moos type A | Blasbiel |
| Volume [m³] | | Inconnu | 300'000 |
| Probabilité de réalisation⁴ | | Elevée | Faible |
| Durabilité⁵ | B | - | 9 ans |
| | H | - | 4 ans |

Projet de DTA en Phase I

| | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Nom | Turtig / Milibach |
| Volume | Inconnu |
| Probabilité de réalisation | Moyenne |

Sites potentiels de DTA

| | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------|--------|----------------|-------------|-----------------------|
| Nom | Bohnenloch (extension) | Krache | Giescheruacher | Schnydrigu | Fäldgrabe (extension) |
| Volume [m³] | 200'000 | 60'000 | 65'000 | 70'000 | 50'000 |
| Probabilité de réalisation | Faible | Faible | Faible | Très faible | Très faible |

Viabilité des projets

La région **Raron-Brig** compte actuellement six décharges de type A en activité. Il s'agit de Birchwald (Eggerberg), Bohnenloch (Naters), Chritschuggo (Naters), Rischinu (Naters), Fäldgrabe (Termen) et Goler (Raron). Cette dernière n'est pas considérée dans les scénarios actuels car elle est réservée pour l'instant au projet autoroutier. Néanmoins, il est vraisemblable que l'autoroute soit terminée avant que la capacité autorisée du site soit atteinte. Ainsi, il s'agit d'une réserve potentielle qu'il est prévu de garder pour les grands projets d'infrastructures⁵ ou des projets d'intérêt public. Ce site pourrait aussi accueillir un compartiment de déchets de type B dans ce cadre. L'utilisation ultérieure dépend des réflexions en cours avec l'OFROU et le SCRN. Les autres sites en activité sont de petites capacités et situés en majorité sur les coteaux, n'offrant pas de réels réservoirs pour cette région, mais plutôt pour les quelques villages environnants. De plus, la situation de ces sites doit encore être clarifiée pour s'assurer que les autorisations d'exploiter puissent être renouvelées selon les bases légales en vigueur.

Comme toute DTB, le site de Moos (Ried-Brig) a également une certaine capacité pour le stockage de déchets de type A. Le site de Blasbiel recèle un potentiel intéressant en raison de la qualité de la roche, de sa situation ainsi que de sa desserte. A noter que les défis à relever pour ce site sont davantage d'ordre politique et sociétal qu'environnemental. De plus, l'aménagement du territoire communal serait à déterminer pour l'utilisation ultérieure à l'éboulement, afin que la planification ultérieure puisse se faire au plus tard pour la prochaine adaptation du PGDM.

Ce secteur a un seul site inscrit au PDc, en catégorie *information préalable*, celui de Turtig/Milibach (Niedergesteln). Néanmoins, il est en confrontation avec l'exploitation d'une IVDM sur le même site.

La région Raron-Brig a de nombreux sites potentiels connus, même si la planification de certains d'entre eux ne peut pas se faire aujourd'hui sur des bases fiables. Dans le cadre de cette planification, il est prévu d'inscrire les sites de Bohnenloch (extension), Krache (Ausserberg) et de Giescheruacher (Niedergesteln) dans le PDc. La réalisation des autres sites semble actuellement être très peu probable et il est donc prévu de ne pas encore inclure ces sites dans le PDc. Le site de Schnydrigu (Brig-Glis) est actuellement un site pollué, qui est contaminé et nécessite une surveillance. L'extension du site de

⁴ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁵ La durabilité est mesurée selon deux scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Haut : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Fäldgrabe pourrait être réservée pour un grand projet d'infrastructures⁶. La probabilité de réalisation pour ces derniers sites doit être réévaluée lors de la prochaine adaptation du PGDM.

Interactions

En raison de sa situation en plaine ainsi que du manque et de la décentralisation des décharges de type A, la région Raron-Brig est davantage exportateur de déchets qu'importateur, notamment pour les régions voisines, que sont Leuk A, Mattertal et Vispताल. Des projets de grande envergure (Lowine⁷ notamment) permettent d'absorber davantage de volumes produits dans la région Raron-Brig. Le cas échéant, le site de Grabu peut également offrir une certaine capacité d'accueil pour les déchets de type A provenant de cette région⁸.

On peut aussi attribuer à cette région un fort potentiel d'interactions, de sorte que la capacité et le potentiel des régions environnantes exercent une influence importante sur sa planification.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS ⁹ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------|---|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi des autorisations d'exploiter des décharges de Birchwald, Bohnenloch, Chritzschuggo et Rischinu puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court à moyen terme | Commune concernée |
| 2. Etudes pour déterminer la probabilité de la réalisation d'une extension du site de Fäldgrabe. Sans extension, fermeture du site dans un horizon de temps inférieur à 5 ans ou utilisation comme site de dépôt définitif pour un grand projet d'infrastructure. | Court à long terme | Commune concernée / Canton / potentiel exploitant |
| 3. Mise en place des moyens nécessaires pour la coordination et consolidation du développement futur (extraction, décharge et/ou valorisation des déchets minéraux) du site de Blasbiel au niveau de l'aménagement du territoire communal, afin que la planification puisse se faire pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Commune concernée / potentiel exploitant |
| 4. Inscription au PDc des sites de Bohnenloch (extension), Krache et Giescheruacher et études pour déterminer la probabilité que ces sites puissent répondre à toutes les exigences d'une DTA. | Moyen terme | Commune / potentiel exploitant |
| 5. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Turtig/Milibach puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA de sorte que ce site puisse continuer à figurer dans le PDc | Moyen terme | Communes / Canton / potentiel exploitant |
| 6. Etudes pour déterminer la probabilité de réaliser une DTA sur le site de Schnydrigu pour la prochaine adaptation du PGDM | Court à moyen terme | Commune concernée |

⁶ Cf. Chapitre concernant les chantiers extraordinaires, p.19.

⁷ Cf. fiche régionale n°12 : Leuk A

⁸ Cf. fiche régionale n°23 : Augstbordregion

⁹ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Bellwald, Goms, Obergoms

Population (au 31.12.2022)

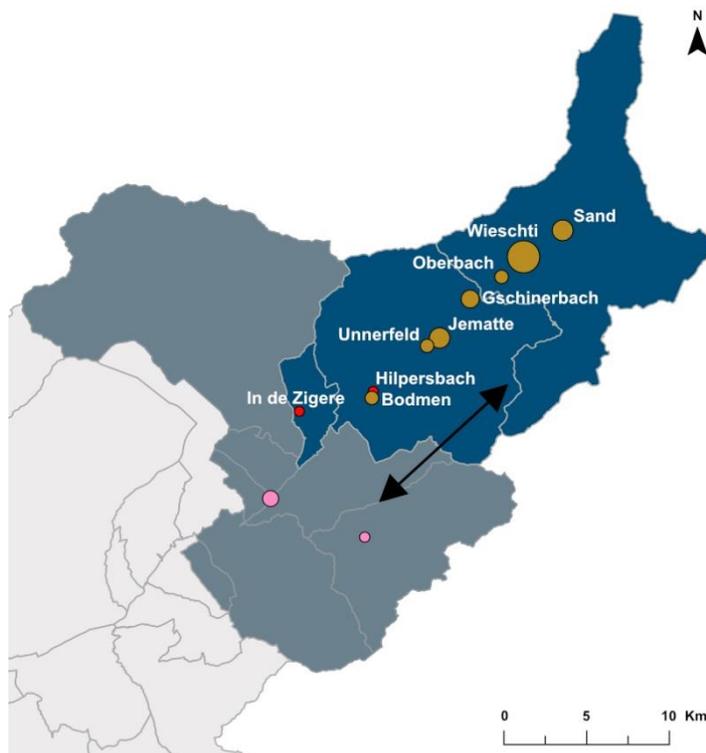
2'120 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

700 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.33 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, actif
- DTA, potentiel
- DTA, potentiel en zone d'interaction

Région

- Goms
- Aletsch_A

↑ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]

- 30'000
- 200'000
- 500'000

Décharges de DTA en activité

| Nom | In de Zigere | Hilpersbach |
|---|--------------|-------------|
| Volume [m ³] | 24'620 | 33'420 |
| Remplissage annuel moyen [m ³ /an] | 470 | 250 |
| Longévité estimée | > 20 ans | > 20 ans |
| Longévité ² | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | 14 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 0.33 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Sites potentiels de DTA

| Nom | Jematte | Schmeitmatte | Sand | Gschinerbach |
|---|---------|--------------|---------|--------------|
| Volume [m ³] | 250'000 | 120'000 | 250'000 | 200'000 |
| Probabilité de réalisation ³ | Moyenne | Moyenne | Faible | Très faible |

| Nom | Bodmen | Wieschti | Oberbach | Unnerfeld |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Volume [m ³] | 100'000 | 500'000 | 100'000 | 100'000 |
| Probabilité de réalisation ⁴ | Très faible | Très faible | Très faible | Très faible |

Viabilité des projets

La région **Goms** compte deux décharges de type A en activité qui offrent des réservoirs de capacité jusqu'à l'horizon 2035 avec un scénario haut et au-delà de 2040 avec un scénario bas. Il s'agit des décharges d'In de Zigere (Bellwald) et Hilpersbach (Goms). Néanmoins, la situation de ces deux sites doit encore être clarifiée pour s'assurer que les autorisations d'exploiter puissent être renouvelées selon les bases légales en vigueur.

Actuellement, il n'y a pas de projet de décharge en cours dans la région considérée, ni de site de décharge figurant dans le plan directeur cantonal.

Sur mandat du canton du Valais et de la conférence des présidents des communes de la vallée de Conches, une étude⁵ a été réalisée en 2013 pour rechercher des sites potentiels de DTA. Douze sites potentiels différents ont été répertoriés. Ceux pour lesquels le volume théorique calculé dépasse 25'000 m³ et qui sont situés dans la région de Goms sont mentionnés ici. Il s'agit des sites de Jematte (Goms), Schmeitmatte (Obergoms), Sand (Obergoms), Gschinerbach (Goms), Bodmen (Goms), Oberbach (Obergoms) et Unnerfeld (Goms). Ce projet a toutefois été suspendu en 2015 pour diverses raisons. Des études sur les sites de dépôt possibles incluant les résultats de l'étude de 2013 sont également menées depuis 2022 dans le cadre du plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE-203) pour le projet de tunnel du Grimsel. Les études relatives au PSE-203 ont également permis d'identifier deux lieux de stockage potentiels supplémentaires sur la commune d'Obergoms, dont l'un (Löwwene) doit être examiné plus en détail en tant que site de stockage spécifique à ce projet et n'est donc pas pris en compte pour cette planification. Néanmoins, il doit être inscrit au PDC dans le cadre d'un chantier extraordinaire. L'autre site (Wieschti) est mentionné ici comme site potentiel. La réalisation de la majorité de ces sites semble très peu probable. Ils pourraient plutôt être réservés pour les grands projets d'infrastructures⁶. Ces opportunités devront être discutées entre les services constructeurs et les communes. Le potentiel des sites de Schmeitmatte et de Jematte est intéressant en raison de leur capacité, leur emplacement et leur desserte. En raison des réserves actuellement actives, une coordination au niveau du PDC n'est pas encore indiquée. La probabilité de réalisation pour ces sites et l'inscription d'un des deux dans le PDC doit être réévaluée lors de la prochaine adaptation du PGDM, en tenant compte également de l'évolution des grands projets.

Interactions

Étant donné sa situation en amont de la plaine du Rhône et la topographie, les interactions sont limitées principalement avec la région Aletsch A. Ils peuvent être dans les deux sens, soit en importation ou en exportation de matériaux.

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁵ Materialablagerungskonzept Goms, Bericht zur Standortanalyse vom Juni 2013

⁶ Cf. Chapitre concernant les chantiers extraordinaires, p.19.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁷ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------------|-------------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi des autorisations d'exploiter des décharges In de Zigere et Hilpersbach puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / potentiel exploitant |
| 2. Inscrire le site de Löwwene au PDc, dans le cadre d'une procédure liée à un grand projet d'infrastructure, celui du tunnel du Grimsel. | Court terme | Canton / commune |
| 3. Réserver les sites de Sand, Oberbach, Gschinerbach, Bodmen, Wieschti et Unnerfeld pour des grands projets d'infrastructures. | Court terme | Canton |
| 4. Etudes pour déterminer la probabilité de réaliser une DTA sur les sites de Schmeitmatte et Jematte pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Communes concernées |

⁷ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Eisten, Embd, Stalden, Staldenried, Törbel, Visperterminen

Population (au 31.12.2022)

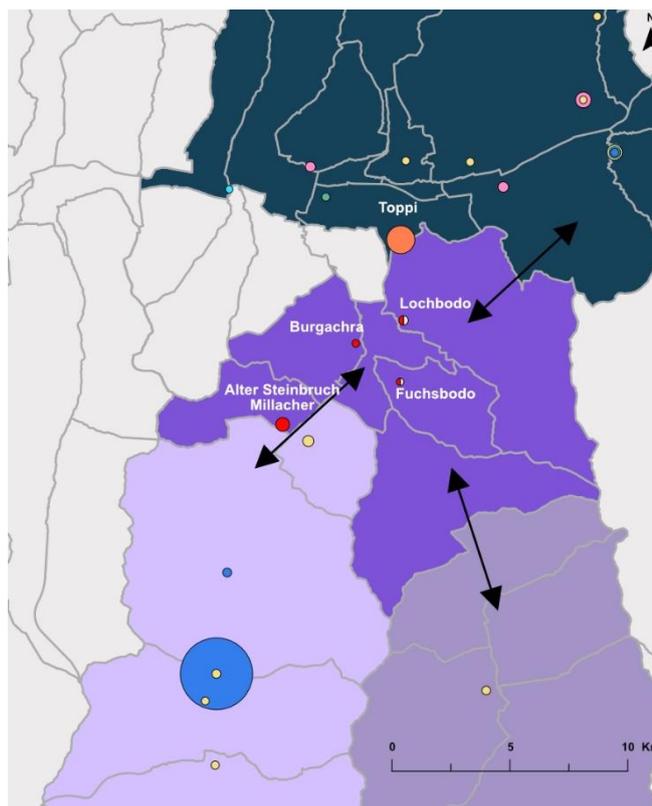
3'951 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

9'100 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

2.3 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, actif
- DTA, phase II
- DTB, potentiel
- DTA, actif en zone d'interaction
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTA, potentiel en zone d'interaction
- DTB, actif en zone d'interaction
- DTB, phase II en zone d'interaction
- DTB, potentiel en zone d'interaction

Région

- Vispताल
- Raron-Brig
- Matteredal
- Saastal

↗ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]

- 15'000
- 170'000
- 500'000
- 1'600'000

Décharges de DTA en activité

| Nom | Alter Steinbruch Millacher | Fuchsbedo | Burgachra | Lochbodo |
|--|----------------------------|-----------|-----------|----------|
| Volume [m³] | 151'540 | 2'400 | 3'730 | 1'150 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 1'000 | 270 | 430 | 2'200 |
| Longévité estimée | > 20 ans | 9 ans | 9 ans | < 1 an |
| Longévité² | B | > 20 ans | | |
| | M | 17 ans | | |
| | H | 19 ans | | |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 2.3 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projet de DTA en phase II

| Nom | Fuchsbodo (extension) | Lochbodo (extension) |
|---|-----------------------|----------------------|
| Volume [m ³] | 6'500 | 57'600 |
| Probabilité de réalisation ³ | Elevée | Elevée |
| Durabilité ⁴ | B | 3 ans |
| | M | < 1 an |
| | H | < 1 an |
| | | 17 ans |
| | | 6 ans |
| | | 7 ans |

Viabilité des projets

Le **Vispताल** compte quatre décharges de type A en activité qui couvrent les besoins en capacité au-delà de l'horizon 2040. Il s'agit des décharges de Alter Steinbruch Millacher (Embd), Fuchsbodo (Staldenried), Burgachra (Törbel) et Lochbodo (Visperterminen). Néanmoins, la situation de ces sites doit encore être clarifiée pour s'assurer que les autorisations d'exploitation puissent être renouvelées selon les bases légales en vigueur. Actuellement, la capacité disponible à la décharge Alter Steinbruch Millacher est notamment sous-exploitée en raison de sa mauvaise desserte routière.

Dans le Vispताल, deux projets en cours sont connus. Il s'agit de l'extension de Lochbodo (Visperterminen), avec plusieurs étapes de construction, et Fuchsbodo (Staldenried).

Un seul site potentiel située à Visperterminen (Toppi) est connu. Le volume de décharge potentiellement disponible sur ce dernier site a été entièrement attribué à une DTB dans le cadre de cette planification, mais il serait tout à fait envisageable d'y développer également un compartiment de type A, comme pour toute DTB. Les volumes disponibles à cet effet devront être déterminés en tenant compte des besoins actuels lors de la planification du projet⁵.

Interactions

Étant donné sa position à la jonction entre la plaine du Rhône (région Raron-Brig) et les fonds de vallées que sont le Mattertal et le Saastal, ce secteur joue un rôle central. Il peut jouer, à la fois, un rôle d'importateur et d'exportateur de matériaux, selon les réservoirs de capacité des régions voisines.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS ⁶ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------|-------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi des autorisations d'exploiter la décharge de Alter Steinbruch Millacher ainsi que les extensions de Fuchsbodo et Lochbodo (première étape d'extension) puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans | Court terme | Canton / exploitant |
| 2. Etudes pour déterminer des alternatives et/ou améliorations à la mauvaise desserte de la décharge d'Alter Steinbruch Millacher afin de pouvoir optimiser son exploitation comme décharge régionale. | Court à Moyen terme | SDM / commune concernée |
| 3. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Burgachra soit fermé dans un horizon de temps inférieur à 5 ans, afin de pouvoir optimiser l'exploitation de la décharge Alter Steinbruch Millacher comme décharge régionale. | Moyen terme | Communes concernées |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 2.3 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

⁵ Cf. fiche DTB, annexe 2.

⁶ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Grächen, Randa, St-Niklaus, Täsch, Zermatt

Population (au 31.12.2022)

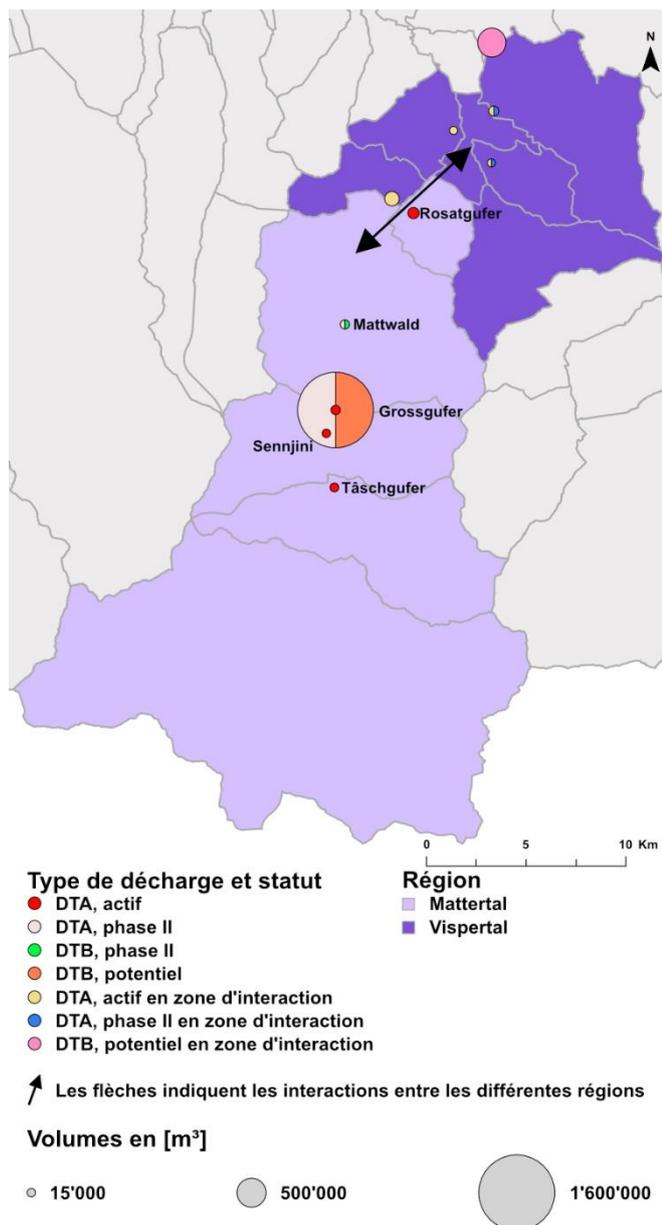
11'032 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

26'000 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

2.36 m³/hab/an



Décharges de DTA en activité

| Nom | Rosatgufer | Grossgufer | Täschgufer | Sennjini |
|---|------------|------------|------------|----------------|
| Volume [m ³] | 83'500 | 35'000 | 28'000 | 10'000 |
| Remplissage annuel moyen [m ³ /an] | 490 | 25'500 | 25 | - ² |
| Longévité estimée | > 20 ans | 1.5 ans | > 20 ans | > 20 ans |
| Longévité ³ | B | 17 ans | | |
| | M | 6 ans | | |
| | H | 7 ans | | |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² Absorption de tous les dépôts par Grossgufer.

³ La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 2.36 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projet de DTA en phase II

| Nom | | Grossgufer (extension) | Mattwald type A |
|---|---|------------------------|-----------------|
| Volume [m ³] | | 1'590'000 | 15'000 |
| Probabilité de réalisation ⁴ | | Elevée | Elevée |
| Durabilité ⁵ | B | > 20 ans | 2 ans |
| | M | > 20 ans | < 1 an |
| | H | > 20 ans | < 1 an |

Viabilité des projets

Les décharges actives de type A de la région de **Mattertal**, soit Rosatgufer (Grächen), Grossgufer (Randa), Täschgufer (Täsch) et Sennjini (Randa), offrent un réservoir de capacité jusqu'à l'horizon 2038 pour le scénario bas et 2028 pour le scénario haut.

La décharge de Grossgufer, autorisée pour un volume de 500'000 m³, est après un dépôt d'environ 200'000 m³, déjà en phase de demande d'autorisation de construire et d'aménager la première étape d'extension. La situation du site de Rosatgufer doit encore être clarifiée pour s'assurer que l'autorisation d'exploiter puisse être renouvelée selon les bases légales en vigueur. Pour les deux autres sites (Täschgufer und Sennjini), il s'agit de déterminer comment ils peuvent continuer à être utilisés de manière judicieuse, car ils n'enregistrent actuellement aucun dépôt.

La région ne compte pas d'autres sites potentiels ou inscrits au PDc. En revanche, la décharge de Grossgufer pourrait être agrandie à un volume total de 1,8 Mm³ dans le cadre d'une seconde étape d'extension. Du point de vue du SEN, il serait judicieux d'envisager à moyen terme la création d'un compartiment de type B dans cette décharge⁶. De plus, la décharge de Mattwald a également un réservoir pour un compartiment de type A. La demande d'autorisation d'exploiter est en cours d'élaboration pour les compartiments de type A et B.

La construction du tunnel Täsch-Zermatt de la MGB (2028-2036) produira de grandes quantités de matériaux d'excavation. Des investigations pour trouver des alternatives aux décharges existantes doivent être entreprises⁷.

Interactions

Étant donné sa configuration topographique en fond de vallée, la région Mattertal a des interactions limitées par les voies de communication avec les régions voisines. Ainsi, seule la région de Vispताल pourrait être importatrice de matériaux du Mattertal.

⁴ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁵ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 2.36 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

⁶ Cf. fiche DTB.

⁷ Cf. chapitre concernant les chantiers extraordinaires, p. 19.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁸ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi des autorisations d'exploiter les décharges de Rosatgufer et Mattwald ainsi que l'extension de Grossgufer (première étape d'extension) puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / exploitant |
| 2. Mise à disposition des moyens nécessaires pour que les sites de Täschgufer et Sennjini puissent être fermés et réservés à de grands projets d'infrastructure. | Court à moyen terme | Communes concernées |

⁸ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Saas-Almagell, Saas-Balen, Saas-Fee, Saas-Grund

Population (au 31.12.2022)

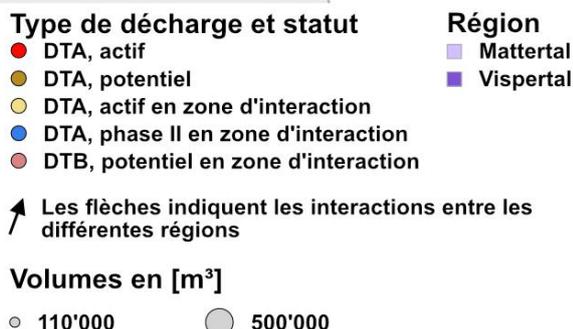
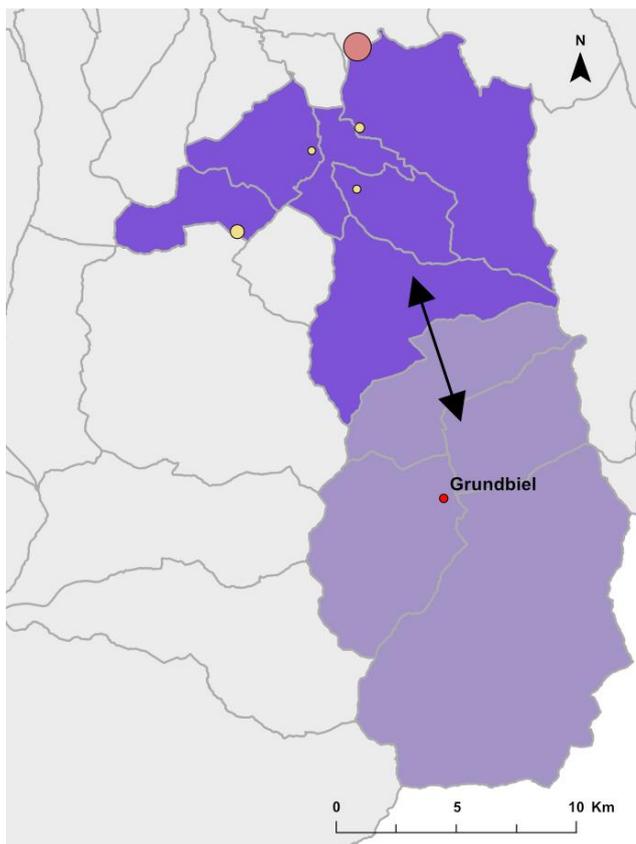
3'294 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

4'200 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

1.28 m³/hab/an



Décharges de type A en activité

| | | |
|--|-----------|--------|
| Nom | Grundbiel | |
| Volume [m³] | 17'200 | |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 4'200 | |
| Longévité estimée | 5 ans | |
| Longévité² | B | < 1 an |
| | M | 7 ans |
| | H | 5 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 1.28 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an.

Site potentiel de DTA

| | |
|---|------------------------|
| Nom | Grundbiel (Extension) |
| Volume [m³] | 105'000 m ³ |
| Probabilité de réalisation³ | Moyenne |

Viabilité des projets

La région de **Saastal** compte une décharge de type A en activité. Les réserves de capacité de Grundbiel (Saas-Fee) assurent des dépôts jusqu'à l'horizon 2030 avec le scénario bas et 2024 avec le scénario haut. Néanmoins, la situation doit encore être clarifiée pour s'assurer que l'autorisation d'exploitation puisse être renouvelée selon les bases légales en vigueur.

Une extension de la décharge de Grundbiel semble réalisable et devrait être assurée par une coordination au niveau du PDC ou de l'aménagement du territoire communal, d'autant plus que celle-ci représente le seul site potentiel connu actuellement.

Le projet de rehaussement du barrage de Mattmark va créer une demande en matériaux minéraux de l'ordre de 1.1 Mm³. Il pourrait a) représenter un volume de dépôt potentiel pour les matériaux de qualité suffisante (par exemple pour d'autres grands projets qui seront réalisés dans le même temps) et/ou b) créer un site de prélèvement de matériaux, sous condition, à proximité du projet par l'extraction nécessaire des matériaux. Le comblement de ce site pourra aussi offrir des solutions pour le dépôt définitif de matériaux de type A à plus long terme.

Interactions

Étant donné sa configuration topographique en fond de vallée, la région de Saastal a des interactions limitées par les voies de communication avec les régions voisines, soit le Vispertal.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|------------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter la décharge de Grundbiel puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / exploitant |
| 2. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Grundbiel puisse répondre à toutes les exigences d'une extension. | Court terme | Commune concernée |
| 3. Recherche d'autres sites potentiels en tenant compte du développement du projet de rehaussement du barrage de Mattmark. | Court terme | Communes concernées / Canton |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Binn, Bister, Ernen, Fiesch, Fieschertal, Grenchols, Lax

Population (au 31.12.2022)

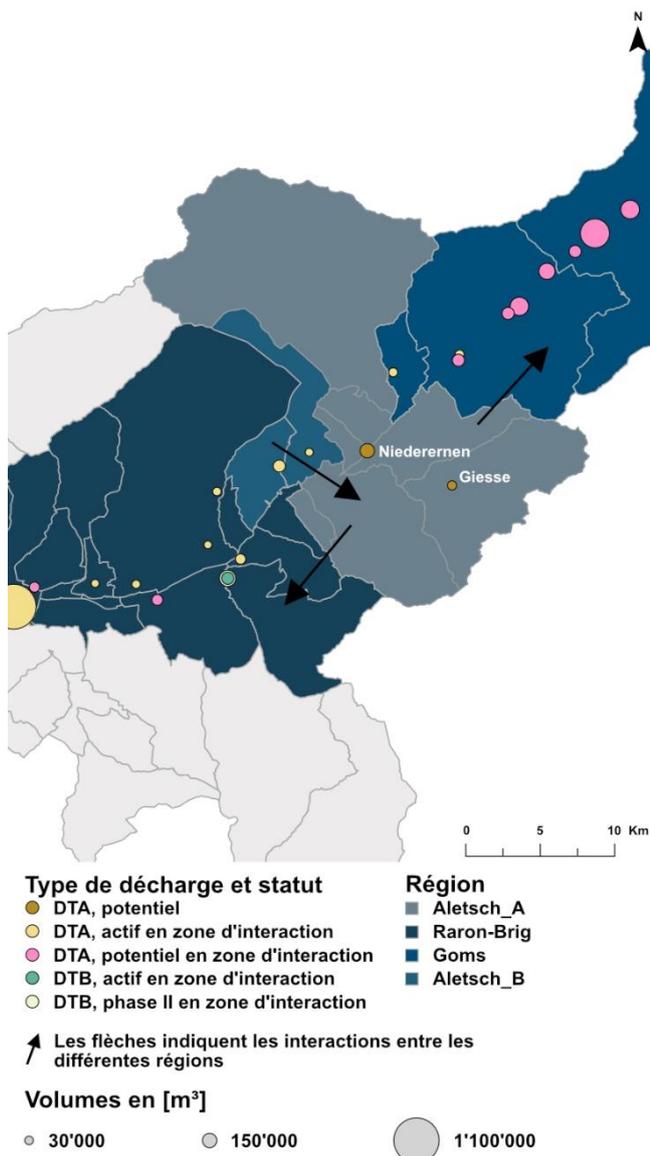
2'725 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

- m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

- m³/hab/an



Aucune décharge de type A en activité

Sites potentiels de DTA

| Nom | Niederernen | Giesse |
|---|-------------|-------------|
| Volume [m ³] | 150'000 | 30'000 |
| Probabilité de réalisation ² | Moyenne | Très faible |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

Viabilité des projets

La région **Aletsch A** ne connaît pas de décharge de type A active, ni de projet inscrit au PDc.

Sur mandat du canton du Valais et de la conférence des présidents des communes de la vallée de Conches, une étude³ a été réalisée en 2013 pour rechercher des sites potentiels de DTA. Douze sites potentiels différents ont été répertoriés. Ceux pour lesquels le volume théorique calculé dépasse 25'000 m³ et qui sont situés dans les communes de la région d'Aletsch A sont mentionnés ici. Il s'agit des sites de Niederernen (Ernen) et Giesse (Binn). Ce projet a toutefois été suspendu en 2015 pour diverses raisons.

Les réflexions doivent être poursuivies pour que cette région soit autonome et apporte sa contribution au développement régional des décharges. L'inscription d'un de ces deux sites dans le PDc doit être réévaluée lors de la prochaine adaptation du PGDM, en tenant compte que le potentiel du site Niederernen (Ernen) par rapport à celui du site Giesse (Binn) est plus intéressant en raison de sa capacité et de sa probabilité de réalisation.

Interactions

Cette région est actuellement exportatrice de matériaux, au vu de l'absence de décharges en activité, en direction des régions voisines accessibles, soit Goms et Raron-Brig. La région d'Aletsch B, notamment les villages les plus proches de la vallée du Rhône, pourrait être une source d'importation de matériaux en direction de la région d'Aletsch A.

Action

| | HORIZON DE TEMPS⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Etudes pour déterminer la probabilité de réaliser une DTA sur les sites de Niederernen et Giesse pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Communes concernées |

³ Materialablagerungskonzept Goms, Bericht zur Standortanalyse vom Juni 2013

⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Bettmeralp, Riederalp

Population (au 31.12.2022)

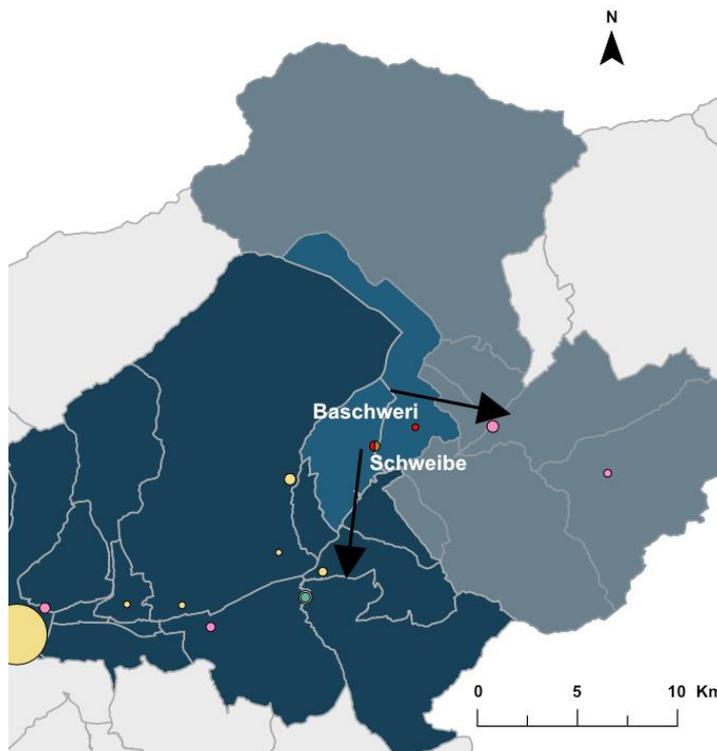
890 habitants

**Production annuelle moyenne¹
(calculée sur la période 2017-2022)**

1'500 m³/an

**Production annuelle moyenne
par habitant**

1.69 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, actif
- DTA, potentiel
- DTA, actif en zone d'interaction
- DTA, potentiel en zone d'interaction
- DTB, actif en zone d'interaction
- DTB, phase II en zone d'interaction

Région

- Aletsch_B
- Aletsch_A
- Raron-Brig

↗ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]

- 50'000
- 1'100'000

Décharges de DTA en activité

| Nom | Schweibe | Baschweri |
|--|----------|-----------|
| Volume [m³] | 40'920 | 0 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 1'500 | 170 |
| Longévité estimée | > 20 ans | < 1 an |
| Longévité² | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | > 20 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 1.69 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Site potentiel de DTA

| | |
|---|----------------------|
| Nom | Schweibe (Extension) |
| Volume [m ³] | 100'000 |
| Probabilité de réalisation ³ | Forte |

Viabilité des projets

La région **Aletsch B** compte deux décharges de type A en activité, celle de Schweibe (Riederalp) et celle de Baschweri (Bettmeralp). La capacité de cette dernière étant épuisée, la procédure de fermeture est en cours. La réserve connue de la décharge de Schweibe permet de couvrir les besoins jusqu'en 2040, mais cette décharge n'a pas encore d'autorisation d'exploiter et la situation doit encore être clarifiée pour s'assurer que cette autorisation puisse être délivrée.

Dans cette région, pour l'instant un seul site potentiel est connu. Il s'agit de l'extension de la décharge de Schweibe qui semble réalisable et devrait être garantie par une coordination correspondante au niveau du PDc, d'autant plus que celle-ci dispose désormais d'un caractère régional.

Interactions

Au vu de la configuration topographique de la région Aletsch B, les communes, du moins les villages supérieurs, ont peu d'interactions possibles avec les régions voisines, soit Aletsch A et Raron-Brig. Ainsi, les villages inférieurs pourraient éventuellement avoir une exportation de matériaux, mais cette région ne peut pas être importatrice.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS ⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------|----------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter la décharge de Schweibe puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / exploitant |
| 2. Inscription au PDc de l'extension du site de Schweibe et études pour déterminer la probabilité qu'il puisse répondre à toutes les exigences d'une extension. | Moyen terme | Canton / Commune concernée |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Simplon, Zwischbergen

Population (au 31.12.2022)

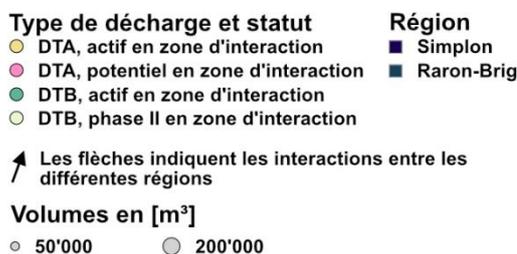
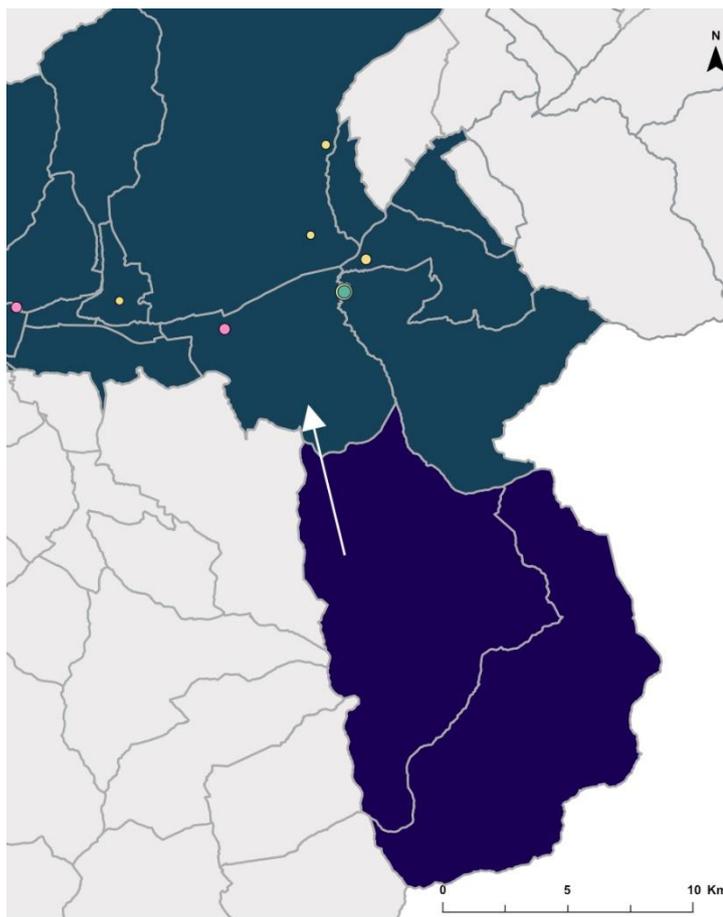
363 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

- m³/an

Production annuelle moyenne par habitant¹

- m³/hab/an



Aucune décharge de type A en activité

Aucun projet ou site potentiel de DTA connu

Viabilité des projets

La région du **Simplon** ne compte aucune décharge de type A en activité.

Il n'y a actuellement aucune procédure concernant un projet de décharge et aucun site potentiel n'est connu.

Au vu de la production relativement faible et de la bonne desserte, il ne s'agit a priori pas d'une priorité.

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

Interactions

Étant donné sa configuration topographique, la région du Simplon est reliée au secteur voisin Raron-Brig en tant qu'importatrice de matériaux. Ce flux est néanmoins estimé comme négligeable.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS² | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Études pour déterminer les besoins en matière de gestion des déchets minéraux. | Moyen terme | Communes |
| 2. Recherche de sites potentiels selon les résultats de l'action n°1. | Long terme | Communes / canton |

² Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Blatten, Ferden, Kippel, Wiler

Population (au 31.12.2022)

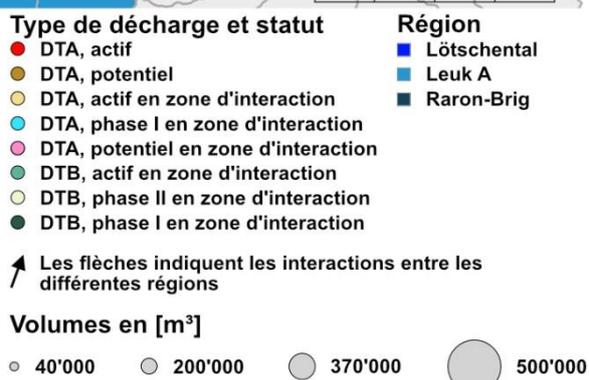
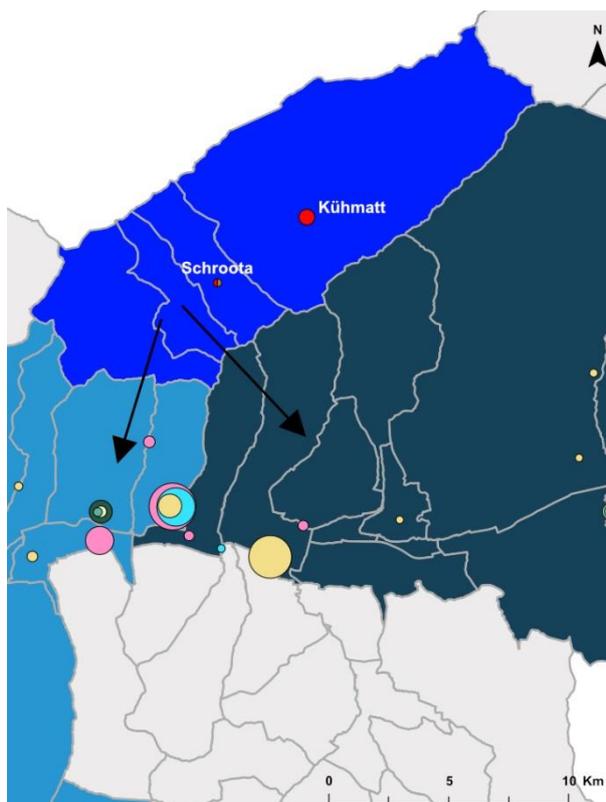
1'427 habitants

**Production annuelle moyenne¹
(calculée sur la période 2017-2022)**

1'800 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

1.26 m³/hab/an



Décharges de DTA en activité

| Nom | Kühmatt | Schroota |
|---|----------|----------|
| Volume [m ³] | 195'050 | 20'900 |
| Remplissage annuel moyen [m ³ /an] | 830 | 960 |
| Longévité estimée | > 20 ans | > 20 ans |
| Longévité ² | B | > 20 ans |
| | M | > 20 ans |
| | H | > 20 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La longévité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 1.26 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Site potentiel de DTA

| | |
|---|----------------------|
| Nom | Schroota (Extension) |
| Volume [m³] | inconnu |
| Probabilité de réalisation³ | Moyenne |

Viabilité des projets

La région du **Lötschental** compte deux décharges de type A en activité, celle de Kühmatt (Blatten) et celle de Schroota (Wiler). Ces deux décharges assurent une capacité suffisante au-delà de l'horizon 2040. Néanmoins, la décharge de Schroota n'a pas encore d'autorisation d'exploiter et la situation du site de Kühmatt doit encore être clarifiée pour s'assurer que l'autorisation d'exploiter puisse être délivrée.

Dans le Lötschental, pour l'instant un seul site potentiel est connu. Il s'agit de l'extension de la décharge de Schroota qui semble réalisable selon le rapport technique d'octobre 2019 annexé à la demande d'autorisation de construire et d'aménager. Elle devrait être garantie par une coordination correspondante au niveau du PDC, d'autant plus que celle-ci dispose désormais d'un caractère régional.

Interactions

Étant donné sa situation géographique, en fond de vallée latérale, le Lötschental a peu d'interaction avec les régions voisines. Une exportation en direction de la plaine (régions Raron-Brig et Leuk A) est envisageable, mais peu d'importation a priori. Pour cette région le site potentiel de Faaracher (Steg-Hohtenn) de la région Leuk A⁴ pourrait présenter un réservoir de capacité intéressant. Actuellement, il n'est pas prévu d'inclure ce site dans le PDC mais de le réserver aux grands projets d'infrastructures⁵. Lors de la prochaine adaptation du PGDM, la probabilité de réalisation de ce site comme décharge pourrait éventuellement être réévaluée pour cette région.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁶ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------------|----------------------------|
| 1. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Kühmatt puisse être autorisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / exploitant |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter la décharge de Schroota puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / exploitant |
| 3. Inscription au PDC de l'extension du site de Schroota et études pour déterminer la probabilité que ce site puisse répondre à toutes les exigences d'une extension. | Moyen terme | Canton / Commune concernée |

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ Cf. Fiche régionale n°12 : Leuk A

⁵ Cf. chapitre concernant les chantiers extraordinaires, p.19.

⁶ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Communes concernées

Bürchen, Eischoll, Ergisch, Unterbäch, Zeneggen

Population (au 31.12.2022)

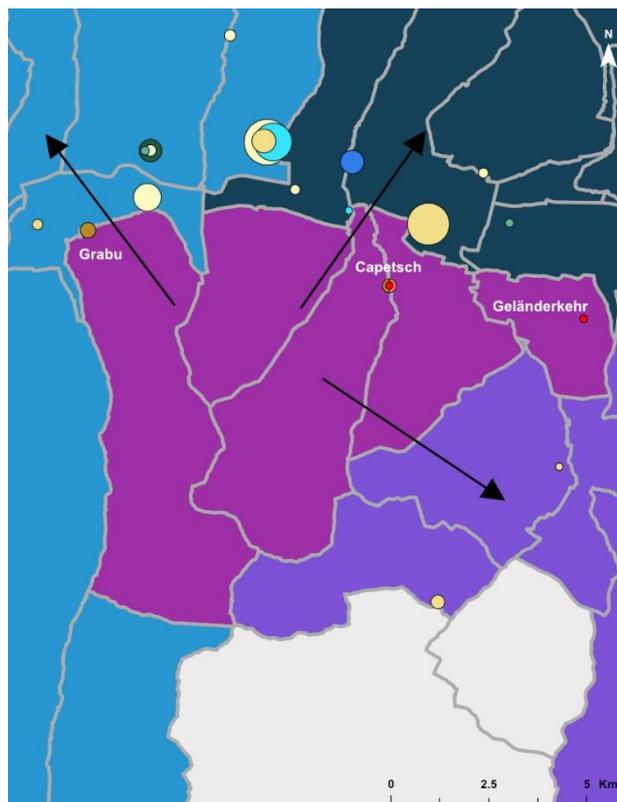
2'171 habitants

Production annuelle moyenne¹ (calculée sur la période 2017-2022)

1'650 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.76 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, actif
- DTA, potentiel
- DTB, potentiel
- DTA, actif en zone d'interaction
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTB, actif en zone d'interaction
- DTB, phase II en zone d'interaction
- DTB, phase I en zone d'interaction
- DTB, potentiel en zone d'interaction

Région

- Augstbord
- Leuk A
- Raron-Brig
- Vispताल

↑ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]

- 20'000
- 200'000
- 370'000
- 500'000

Décharges de DTA en activité

| Nom | Capetsch | Geländerkehr |
|--|----------|--------------|
| Volume [m³] | 19'800 | 10'240 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 950 | 700 |
| Longévité estimée | > 20 ans | 15 ans |
| Durabilité² | B | 17 ans |
| | M | 18 ans |
| | H | 7 ans |

¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné

² La durabilité est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 0.76 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Sites potentiels de DTA

| | | |
|---|-----------------------------|---------|
| Nom | Capetsch (extension type A) | Grabu |
| Volume [m ³] | 150'000 | 200'000 |
| Probabilité de réalisation ³ | Moyenne | Faible |

Viabilité des projets

Les décharges de type A actuellement en activité dans la région **Augstbord** offrent des capacités jusqu'à l'horizon 2038 avec un scénario bas (2029 avec le scénario haut). Il s'agit de celle de Capetsch (Unterbäch) et de celle de Geländerkehr (Zeneggen). Néanmoins, la situation de ces deux sites doit encore être clarifiée pour s'assurer que les autorisations d'exploiter puissent être renouvelées selon les bases légales en vigueur. Selon les discussions en bilatéral avec la commune de Zeneggen et chiffres à l'appui, le scénario moyen, bien que celui qui s'approche le plus de la réalité du terrain, est encore trop élevé par rapport aux projets prévus sur le territoire de la zone d'apport.

Sans projet en cours ou inscrit au PDc, la région Augstbord a néanmoins deux sites potentiels connus. Le premier concerne l'extension de la décharge de Capetsch. Le volume indiqué ici est une estimation approximative du propriétaire actuel de la décharge. Celui-ci dépend en particulier du volume d'extraction potentiel sur le site. Il s'agit d'une moraine qui s'étend encore loin vers le sud. Sur ce site, il serait tout à fait envisageable de développer un compartiment de type B et une IVDM. Le second est le site de Grabu (Ergisch), intéressant par sa capacité, mais qui doit encore faire l'objet d'études pour approfondir la question des conflits potentiels (notamment en ce qui concerne la localisation et l'accès) avant toute inscription au PDc.

Interactions

La région Augstbord se situe sur un plateau à mi-hauteur entre la plaine du Rhône et les sommets. Étant donné cette configuration, les interactions se limitent plutôt à des exportations en direction de la plaine des régions voisines, soit Raron-Brig et Leuk A. Dans une moindre mesure, des échanges avec la région du Vispental pourraient aussi prendre place. Selon l'évolution du site de Capetsch, il est toutefois possible d'obtenir un bilan équilibré, voire une situation autonome. En outre, le site potentiel de Grabu recèle un potentiel d'interaction intéressant pour les régions environnantes (surtout Leuk A et Raron-Brig).

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------------|---|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi des autorisations d'exploiter des décharges de Capetsch et Geländekehr puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans | Court terme | Canton / exploitant |
| 2. Mise à disposition des moyens nécessaires pour la coordination et consolidation du développement futur (extraction, décharge et/ou valorisation des déchets minéraux) au niveau du PDC, avec poursuite ultérieure des procédures, afin que les autorisations adéquates du site de Capetsch puissent être octroyées dans un horizon de temps inférieur à 10 ans. | Court à long terme | Communes concernées / canton / exploitant potentiel |
| 3. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Geländerkehr puisse être fermé dans un horizon de temps inférieur à 5 ans, afin de pouvoir optimiser l'exploitation de la décharge de Capetsch comme décharge régionale. | Moyen terme | Communes concernées / exploitant |
| 4. Etudes pour déterminer la probabilité de réaliser une DTA sur le site de Grabu pour la prochaine adaptation du PGDM. | Moyen terme | Commune concernée / exploitant potentiel |

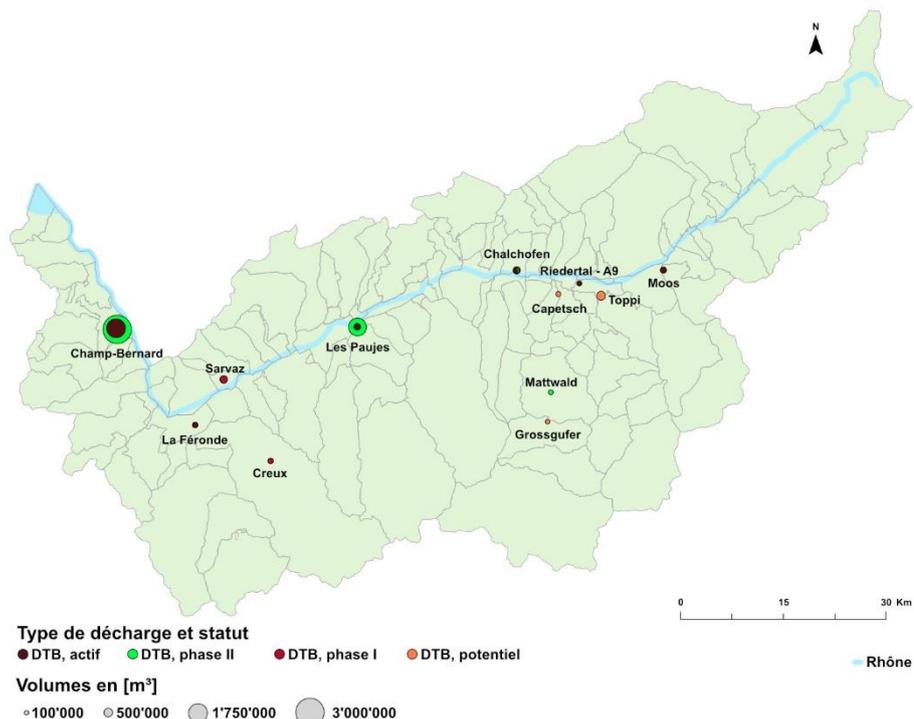
⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

161'000 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.45 m³/hab/an



Décharges de type B en activité

| Nom | Champ-Bernard | La Féronde | Les Paujes | Chalchofen West | Moos | Riedertal ¹ |
|--|---------------|------------|------------|-----------------|---------|------------------------|
| Volume [m³] | 1.67 mio | 96'800 | 250'000 | 32'500 | 119'600 | 19'900 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 44'000 | 10'300 | 44'400 | 7'500 | 29'700 | 24'000 |
| Longévité estimée | >20 ans | 11 ans | 2 ans | 5 ans | 4 ans | < 1 an |
| Longévité² | 14 ans | | | | | < 1 an |

Projets de DTB en phase II

| Nom | Mattwald | Les Paujes (extension) | Chalchofen Ost | Freneys | Moos (Schluss-étape) | Moos (extension) |
|---|----------|------------------------|----------------|---------|----------------------|------------------|
| Volume [m³] | 35'000 | 1.6 mio | 100'000 | 2.9 mio | 200'000 | 20'000 |
| Probabilité de réalisation³ | Elevée | Elevée | Forte | Forte | Forte | Moyenne |
| Durabilité⁴ | < 1 an | 10 ans | < 1 an | 17 ans | 2 ans | < 1 an |

Projets de DTB en phase I

| Nom | Creux | Chalchofen (extension) | Sarvaz |
|-----------------------------------|--------|------------------------|---------|
| Volume [m³] | 80'000 | 373'000 | 358'000 |
| Probabilité de réalisation | Faible | Moyenne | Faible |

¹ Cette décharge est réservée au projet autoroutier et à certains déchets d'assainissements issus du périmètre « Mercure ».

² La longévité est mesurée selon le scénario de la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022, soit 0.45 m³/hab/an.

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La durabilité est mesurée selon le scénario de la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022, soit 0.45 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Sites potentiels de DTB

| Nom | Toppi | Capetsch | Grossgufer |
|----------------------------|---------|----------|------------|
| Volume [m ³] | 500'000 | inconnu | inconnu |
| Probabilité de réalisation | Moyenne | Moyenne | Moyenne |

Viabilité des projets

Les **décharges de type B** actuellement en activité assurent un réservoir de capacité jusqu'à l'horizon 2035. Il s'agit des sites de Champ-Bernard (Massongex et Monthey), La Féronde (Martigny), Les Paujes (Grône), Chalchofen (Gampel-Bratsch), Moos (Ried-Brig) et Riedertal (Viège). Cette dernière n'est pas considérée dans les scénarios actuels car elle est réservée au projet autoroutier ainsi que pour les déchets peu pollués au mercure issus de chantiers de propriétaires privés situés dans le périmètre « Mercure ».

Six projets sont en cours de réalisation. Il s'agit des décharges de Mattwald (St. Niklaus), de Freneys (Massongex et Monthey) ainsi que des extensions des Paujes, de Moos (Schlussetappe et extension) et de Chalchofen Ost. Pour Mattwald, la demande d'autorisation d'exploiter est actuellement en cours d'élaboration pour les compartiments de type A et B. Les Freneys ont déjà franchi l'étape du PAZ et la demande d'autorisation de construire et d'aménager sera déposée en temps voulu (en attente de l'extraction). Ce casier ne devrait pas voir le jour avant l'horizon 2037. Quant aux Paujes, l'autorisation de construire et d'aménager a déjà été octroyée. Concernant Moos (Schlussetappe) et Chalchofen Ost, la prochaine étape est l'adaptation des PAD existants. Elle sera suivie par les procédures d'autorisation de construire et d'exploiter pour Moos et de la première étape d'extension pour Chalchofen. Cette dernière a pour but de poursuivre l'activité de la décharge sur ce site, si possible sans interruption, jusqu'à la fin de la planification à long terme de l'ensemble du projet d'extension. Pour Moos, il existe éventuellement la possibilité d'étendre la zone d'affectation actuelle pour un volume d'environ 20'000 m³.

Inscrits dans le PDc, il y a le projet d'extension de Chalchofen, le site de Creux (Val de Bagnes) ainsi que le site de la Sarvaz (Saillon). Ils ne se situent pas au même stade d'avancement. Concernant le projet d'extension de la décharge de Chalchofen, la coordination au niveau du PDc avec les différents acteurs a été initialisée. Alors que la procédure concernant le site de Creux ou celui de la Sarvaz n'a jamais vraiment été activée. Ce dernier sera donc retiré du PDc, mais réservé pour les grands projets d'infrastructures.⁵

A ce stade du processus, des sites potentiels sont connus uniquement dans la partie germanophone du canton. Il s'agit des sites de Toppi (Visperterminen), Capetsch (Unterbäch) et de Grossgufer (Randa). Pour le site de Toppi, la coordination doit être initialisée au niveau du PDc. Quant aux décharges de Capetsch et Grossgufer, actuellement exploitées comme DTA, elles présentent un potentiel pour un compartiment de type B. Les réflexions correspondantes doivent être menées pour la prochaine adaptation du PGDM dans 5 ans.

⁵ Cf. Fiche DTA_02 Martigny et chapitre concernant les chantiers extraordinaires.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁶ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------------|---|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi des autorisations d'exploiter les décharges de Moos (Schlussetappe), de Mattwald et de l'extension des Paujes puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Canton / exploitant potentiel |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter la décharge de Chalchofen Ost et Moos (extension) puisse être finalisé dès que les capacités autorisées auront été atteintes. | Court à Moyen terme | Communes concernées / potentiel exploitant / Canton |
| 3. Mise à disposition des moyens nécessaires pour la coordination et consolidation du développement futur (extraction, décharge et/ou valorisation des déchets minéraux) au niveau du PDC, avec poursuite ultérieure des procédures, afin que les autorisations adéquates des sites Chalchofen (extension) et Toppi puissent être octroyées dans un horizon de temps inférieur à 10 ans. | Court à long terme | Communes concernées / Canton / potentiel exploitant |
| 4. Retirer le site de La Sarvaz du PDC afin de le réserver pour des grands projets d'infrastructures. | Court terme | Canton / commune |
| 5. Etudes pour déterminer la probabilité que le site de Creux puisse répondre à toutes les exigences d'une DTB et soit conservé dans le PDC. | Moyen terme | Commune / potentiel exploitant |
| 6. Mise à disposition des moyens nécessaires pour la coordination et consolidation du développement futur (compartiment type B et/ou valorisation des déchets minéraux) des sites de Capetsch et Grossgufer au niveau du PGDM. | Moyen terme | Communes concernées / potentiel exploitant / Canton |

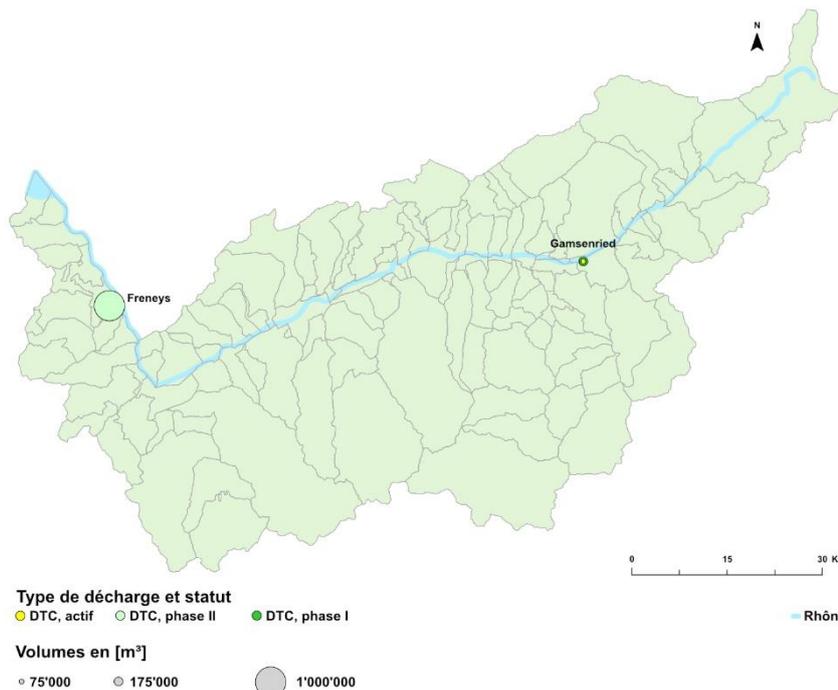
⁶ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

12'000 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.03 m³/hab/an



Décharge de type C en activité

| | |
|--|---|
| Nom | Gamsenried |
| Volume [m³] | 39'000 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 880 |
| Longévité estimée | > 20 ans |
| Longévité¹ | 4 ans |
| Remarques | Ce volume résiduel est hypothétique car il dépend du futur aménagement des différents casiers. Le volume résiduel réellement utilisable est moindre. De plus, pour le compartiment de type C réservé à la KVO, il est prévu de l'étanchéifier de manière sommitale et de le remplir par des déchets de type D. Les estimations de longévité ci-dessus sont donc peu pertinentes actuellement. |

Projet de DTC en phase II

| | |
|---|----------|
| Nom | Freneys |
| Volume [m³] | 1 mio |
| Probabilité de réalisation² | Forte |
| Durabilité³ | > 20 ans |

Projet de DTC en phase I

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| Nom | Gamsenried (extension) |
| Volume [m³] | 175'000 |
| Probabilité de réalisation | Très faible |
| Durabilité | 12 ans |

¹ La longévité est mesurée selon le scénario de la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022, soit 0.03 m³/hab/an.

² La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

³ La durabilité est mesurée selon le scénario de la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022, soit 0.45 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Viabilité des projets

Une unique **décharge de type C** existe sur le territoire valaisan, mais n'est actuellement pas utilisée. Il s'agit de deux compartiments à Gamsenried (Brig-Glis). Ces casiers n'acceptaient ces dernières années que les déchets de LONZA (jusqu'en 2021) et KVO, selon un contrat historique. Elle ne peut donc pas assurer les besoins de volumes de ce type de déchets pour l'entier du territoire.

La création d'un compartiment de type C est prévue sur le site de Freneys (Massongex et Monthey). Ce dernier est dépendant de la phase d'extraction du site. Il ne devrait pas voir le jour avant 2037.

Inscrit dans le PDc, le projet d'extension de Gamsenried (Brig-Glis) est abandonné du fait que Lonza, en tant que détentrice du site, n'y dépose plus de déchets et que l'assainissement du site contaminé de Gamsenried nécessitera passablement de place qui sera peu compatible avec la poursuite de l'exploitation de la décharge actuelle. Le site sera ainsi retiré du PDc.

A ce stade du processus, aucun autre site potentiel n'est connu.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS⁴ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|---|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Retirer le site de Gamsenried du PDc. | Court terme | Canton |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter le compartiment de type C de Freneys puisse être finalisé dès que les extractions permettront un dépôt définitif sur ce site. | Long terme | Canton |

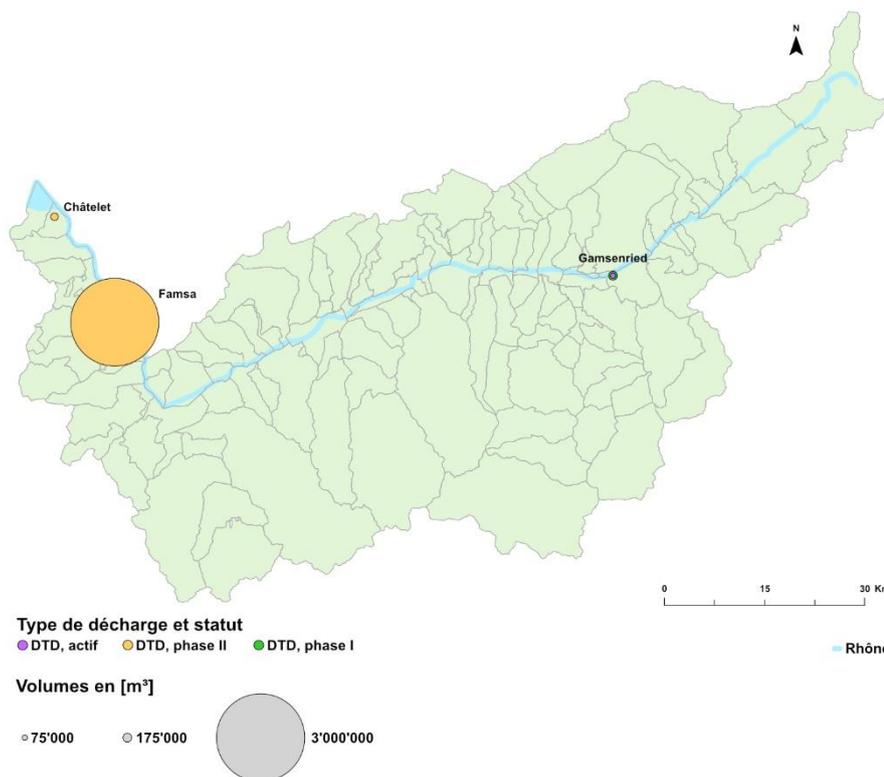
⁴ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)

40'000 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

0.11 m³/hab/an



Décharges de type D en activité

| | |
|--|--|
| Nom | Gamsenried |
| Volume [m³] | 29'000 |
| Remplissage annuel moyen [m³/an] | 6'250 |
| Longévité estimée | 3 ans ¹ |
| Longévité² | < 1 an |
| Remarques | Ce volume résiduel est hypothétique car il dépend du futur aménagement des différents casiers, en particulier la transformation du casier de type C réservé aux déchets de la KVO en casier de type D. Le volume résiduel sera réévalué dès que le réaménagement de la décharge, dans le cadre du projet de mise en état, sera effectif. |

Projets de DTD en phase II

| | | |
|---|--------------------------|------------------------|
| Nom | Champ-Bernard et Freneys | Châtelet |
| Volume | 3.2 Mm ³ | 120'000 m ³ |
| Probabilité de réalisation³ | Forte | Forte |
| Durabilité⁴ | > 20 ans | 4 ans |

Projet de DTD en phase I

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| Nom | Gamsenried (extension) |
| Volume [m³] | 175'000 m ³ |
| Probabilité de réalisation | Très faible |

¹ Une longévité d'environ 3 ans sera atteinte avec la réalisation du projet de mise en état en cours d'élaboration.

² La longévité est mesurée selon le scénario de la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022, soit 0.11 m³/hab/an.

³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.

⁴ La durabilité est mesurée selon le scénario de la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022, soit 0.45 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

Viabilité des projets

Une unique **décharge de type D** est actuellement en activité sur le territoire valaisan. Il s'agit de Gamsenried (Brig-Glis). Deux compartiments acceptent uniquement des déchets de Lonza et de la KVO, selon un contrat historique. Elle ne peut donc pas assurer les besoins de volumes de ce type de déchets pour l'entier du territoire cantonal.

Deux projets sont en cours de réalisation. Il s'agit des sites de Châtelet (Port-Valais) ainsi que de ceux de FAMSA, soit Champ-Bernard et Freneys (Massongex et Monthey). Le premier est dépendant de l'assainissement du site. Quant au second, notamment un premier compartiment sur le site de Champ-Bernard, le planning prévisionnel mentionne une exploitation possible dans un horizon à court terme. 3.2 Mm³ sont réservés pour des déchets de type D à l'échelon global du site. Ils se scinderont en deux compartiments, l'un à Champ-Bernard, estimé aujourd'hui à 1.1 Mm³, et l'autre à Freneys d'un volume de 2.1 Mm³.

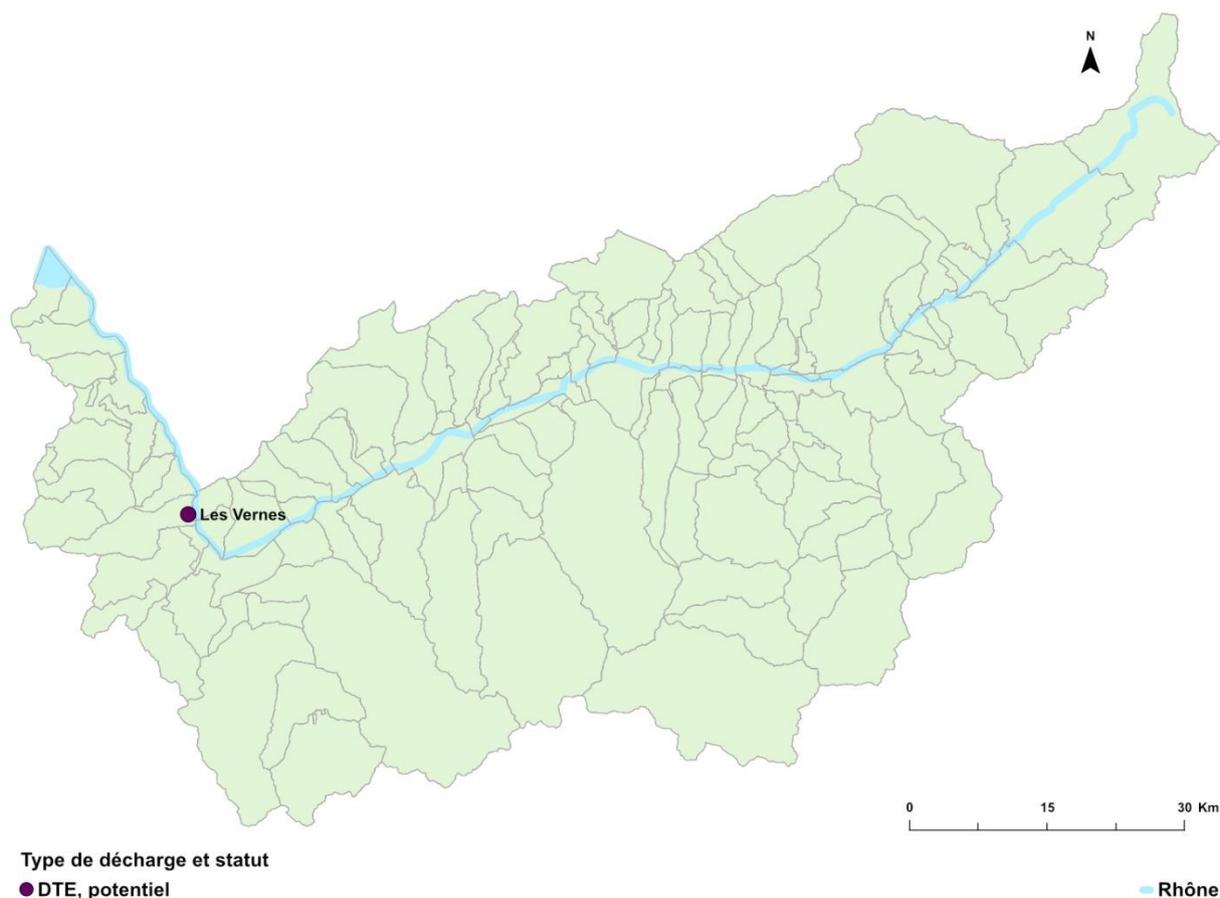
Inscrit dans le PDc, le projet d'extension de Gamsenried (Brig-Glis) est abandonné du fait que Lonza, en tant que détentrice du site, n'y dépose plus de déchets et que l'assainissement du site contaminé de Gamsenried nécessitera passablement de place qui sera peu compatible avec la poursuite de l'exploitation de la décharge actuelle. Le site sera ainsi retiré du PDc.

A ce stade du processus, aucun autre site potentiel n'est connu.

Actions

| | HORIZON DE TEMPS ⁵ | ENTITÉ RESPONSABLE |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| 1. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi du renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la décharge de Gamsenried puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans, dès que les travaux de réaménagement auront été effectués. | Court terme | Canton / exploitant potentiel |
| 2. Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi des autorisations de construire et d'aménager des décharges de Champ-Bernard et de Châtelet puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans. | Court terme | Exploitant potentiel / Canton |
| 3. Retirer le site de Gamsenried du PDc. | Court terme | Canton |

⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.



Aucune décharge de type E en activité

Site potentiel de DTE

| | |
|---|-------------|
| Nom | Les Vernes |
| Volume [m³] | inconnu |
| Probabilité de réalisation¹ | Très faible |

Viabilité des projets

Aucune **décharge de type E** n'est active sur le territoire cantonal. Il n'y a pas non plus de projet en cours ou inscrit au PDC.

Un site potentiel est ressorti de l'étude intercantonale [5]. Il s'agit des Vernes (Evionnaz). Aucune réflexion plus approfondie n'a été engagée en raison de son emplacement et des disponibilités hors canton.

Action

Aucune action ne concernant ce type de décharge n'est à entreprendre à ce stade.

¹ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible.